

# Mécanisme d'évaluation indépendant (MÉI) : Rapport transitoire sur les résultats du Canada 2018-2021

---

Ce rapport a été préparé en collaboration avec Daniel J. Paré, Université d'Ottawa, Canada.

## Table des matières

<b>I. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>II. Mise en œuvre du plan d'action</b>	<b>3</b>
2.1. Faits saillants et résultats généraux	3
2.3. Premiers résultats	6
2.4. Mise en œuvre des engagements	17
<b>III. Processus multipartite</b>	<b>31</b>
3.1 Processus multipartite tout au long de la mise en œuvre du plan d'action	31
3.2 Aperçu du rendement du Canada tout au long de la mise en œuvre du plan d'action	33
<b>IV. Méthodologie et sources</b>	<b>36</b>
<b>Annexe I. Indicateurs du MÉI</b>	<b>37</b>

## I. Introduction

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est un partenariat mondial qui réunit les réformateurs des gouvernements et les dirigeants de la société civile afin de créer des plans d'action qui rendent les gouvernements plus inclusifs, plus réactifs et plus responsables. Les engagements du plan d'action peuvent reposer sur des efforts en cours, déterminer de nouvelles démarches pour réaliser des réformes en cours, ou entreprendre des mesures dans un tout autre domaine. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MÉI) surveille tous les plans d'action afin de vérifier que les gouvernements réalisent leurs engagements. Les dirigeants de la société civile et du gouvernement se servent des évaluations pour réfléchir à leurs progrès et pour déterminer si leurs efforts ont eu une influence sur le quotidien des gens.

Le MÉI s'est associé à Daniel J. Paré, de l'Université d'Ottawa, pour mener à bien cette évaluation. Le MÉI vise à éclairer le dialogue en cours concernant la mise au point et la mise en œuvre des engagements à venir. Une description complète de la méthodologie du MÉI se trouve à l'adresse <https://www.opengovpartnership.org/irm-guidance-overview/>.

Ce rapport traite de la mise en œuvre du quatrième plan d'action du Canada pour 2018-2021<sup>1</sup>. En 2022, le MÉI applique une nouvelle approche à son processus de recherche et à la portée de ses rapports sur les plans d'action, approuvée dans le cadre de l'actualisation du MÉI<sup>2</sup>. Le MÉI a adapté ses rapports de mise en œuvre pour les plans d'action 2018-2020/2021 en fonction du processus de transition vers les nouveaux produits du MÉI et pour permettre au MÉI d'adapter son flux de travail à la lumière des effets de la pandémie de COVID-19 sur les processus nationaux du PGO.

---

<sup>1</sup> À la suite de la résolution du Sous-comité des critères et normes (SCN) visant à remédier aux retards dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action nationaux causés par la pandémie de COVID-19, le Canada a prolongé de 12 mois la période de mise en œuvre de son plan d'action 2018-2020, jusqu'en août 2021. Consulter : <https://www.opengovpartnership.org/documents/criteria-and-standards-subcommittee-resolution-covid19-pandemic/>

<sup>2</sup> Consulter : <https://www.opengovpartnership.org/process/accountability/about-the-irm/irm-refresh/>

## II. Mise en œuvre du plan d'action

Le rapport sur les résultats transitoires du MÉI évalue le statut des engagements du plan d'action et les résultats de leur mise en œuvre à la fin du cycle du plan d'action. On n'y réévalue pas les indicateurs de vérifiabilité, de pertinence ou d'impact potentiel. Le MÉI évalue ces trois indicateurs dans ses rapports de conception. Pour en savoir plus sur chacun d'entre eux, voir l'annexe I du présent rapport.

### 2.1. Faits saillants et résultats généraux

Les activités définies dans le quatrième plan d'action du Canada appuient plusieurs initiatives des plans d'action précédents et s'articulent autour de trois priorités identifiées par le gouvernement du Canada et Nathaniel Heller (Results for Development) dans le cadre de leur rôle de coprésidence du comité directeur du PGO<sup>3</sup> : l'inclusion, la participation et l'impact.<sup>4</sup> Pendant leur mandat, ils ont mis l'accent sur la promotion de l'égalité des sexes et d'une meilleure gouvernance à l'échelle nationale et internationale par le biais d'une initiative phare du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)<sup>5</sup> intitulée Gouvernement ouvert et féministe.<sup>6</sup>

Le plan d'action de 2018-2021 visait à aborder un large éventail d'enjeux en mettant l'accent sur un engagement inclusif. Les jalons et les mesures proposés avaient une portée générale dans leur ensemble. Ils étaient peu précis, n'avaient pas de base de référence et manquaient d'indicateurs mesurables. En outre, le décalage entre le processus budgétaire du gouvernement du Canada et les cycles des plans d'action du PGO a longtemps constitué un obstacle à la co-création de réformes ambitieuses. Ce quatrième plan d'action ne fait pas exception à la règle. Celui-ci comprend de nombreux engagements faisant référence à des initiatives gouvernementales déjà en cours. En effet, plusieurs jalons étaient sur le point d'être franchis ou l'avaient déjà été au moment du lancement du plan d'action en décembre 2018. À la fin du mois de mars 2019, sur 56 jalons répartis entre 10 engagements, le Canada en avait réalisé 26 de manière substantielle et en avait achevé six<sup>7</sup>.

Le gouvernement a réalisé la plupart des jalons du plan d'action : deux engagements sont achevés et huit engagements ont été réalisés de manière substantielle. Le rythme de ces progrès est semblable à celui du troisième Plan d'action national du Canada de 2016-2018<sup>8</sup>.

Bien que la mise en œuvre du plan ait permis d'améliorer la prestation de services, ce qui est en soi un résultat positif, elle n'a pas généré de changements importants dans les pratiques gouvernementales<sup>9</sup>. Des consultations et des examens ont eu lieu concernant la propriété effective, l'accès à l'information et le dialogue féministe et inclusif. Il n'y a toutefois pas suffisamment d'éléments pour démontrer une influence majeure sur le gouvernement ouvert à l'échelle nationale pendant la période de mise en œuvre. Comme d'autres engagements de ce plan d'action, ces trois réformes sont louables, mais ne permettent pas de tirer parti de leur inclusion dans le plan d'action du PGO pour renforcer ou élargir les initiatives gouvernementales existantes.

En 2022, les normes actualisées de participation et de co-création du PGO sont entrées en vigueur<sup>10</sup>. En vertu des normes actualisées, les États membres peuvent désormais choisir d'adopter un plan d'action de deux ou quatre ans. Les normes actualisées prévoient également un délai plus souple pour la remise des plans d'action, ce qui permet aux pays d'harmoniser leurs processus du PGO avec les cycles budgétaires et électoraux<sup>11</sup>. Le MÉI recommande que l'équipe du gouvernement ouvert et le forum multipartite (FMP) du gouvernement du Canada (GC) profitent de cette souplesse pour procéder à la co-création

de réformes ambitieuses en matière de gouvernement ouvert qui répondent aux priorités des parties prenantes.

## 2.2. Incidence de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre

En mars 2020, les provinces et territoires du Canada sont entrés en confinement en raison de la pandémie de COVID-19. Ce moment a coïncidé avec les derniers mois du cycle de mise en œuvre du quatrième plan d'action. Certains éléments n'étaient pas encore achevés ou s'avéraient plus compliqués que prévu<sup>12</sup>. Ils ont été ajournés et les ressources ont été réattribuées en réponse à la pandémie. Les représentants du gouvernement et de la société civile interrogés dans le cadre de ce rapport<sup>13</sup> s'accordent largement pour dire que la pandémie n'a eu que peu ou pas d'incidence sur la mise en œuvre de ce plan. En fait, au moment où elle a frappé, le gouvernement et le FMP s'étaient déjà concentrés sur la planification et la préparation du cinquième plan d'action national. Il convient également de noter que le gouvernement a accepté l'offre du PGO de prolonger le délai de mise en œuvre du plan d'action national du pays jusqu'en juin 2021.

La réponse du Canada à la pandémie de COVID-19 ne s'est pas appuyée sur des cadres ou des outils précis issus de plans d'action nationaux antérieurs. Toutefois, dès les premiers stades de la pandémie, certains aspects de la réponse du Canada ont tiré parti du portail de données ouvertes du Canada (<https://ouvert.canada.ca/fr/donnees-ouvertes>). Par exemple, lors d'une conférence de presse le 17 avril 2020, le premier ministre canadien Justin Trudeau a déclaré ce qui suit :

*Dorénavant, les données les plus récentes sur la PCU seront publiées sur le portail de données ouvertes du gouvernement, et ce, trois fois par semaine afin que les universitaires, les chercheurs et les Canadiens puissent suivre la progression du travail. On continuera de fournir des données et d'en assurer l'accessibilité dans le but de recevoir les meilleurs conseils des experts et de continuer à aider les Canadiens<sup>14</sup>.*

Il convient également de mentionner deux autres éléments liés à la pandémie. Tout d'abord, la pandémie a créé une cause commune qui a amené le gouvernement et le FMP à collaborer dans un but commun en s'appuyant sur leurs expertises et ressources respectives. Il convient de noter que cette collaboration dépassait clairement la portée du PGO. Lorsqu'on les a interrogés, les représentants du gouvernement et du FMP ont souligné que les efforts de collaboration transcendaient les questions relatives au PGO. Ils ont aussi mentionné que ces efforts n'avaient aucun lien direct avec une quelconque facette du quatrième plan d'action national ou du cinquième plan d'action national en cours de conception<sup>15</sup>.

Ensuite, les premières phases de la pandémie ont mis en évidence diverses lacunes en matière de collecte et de partage des données entre les ordres de gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux, au sein des ministères et des organismes qui n'étaient pas directement impliqués dans le quatrième plan d'action national ou les activités du gouvernement fédéral relatives au PGO. Par exemple, lors de leurs discussions avec le chercheur du MÉI, les représentants du gouvernement et du FMP ont noté que l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), qui n'avait pris aucun engagement dans le cadre du quatrième plan d'action national, avait fait l'objet de critiques et d'un examen minutieux au cours des premiers mois de la pandémie. On avait noté des lacunes en matière de communication d'information relative à la COVID-19 au grand public. Commentant ces événements, un membre du FMP a noté que « l'ASPC prétendait adhérer au principe de science ouverte, mais ne communiquait pas de manière transparente. » On considère que les collaborations susmentionnées ont directement contribué à l'amélioration des

communications de l'ASPC destinées au public en ce qui concerne la COVID-19 au cours des mois suivants<sup>16</sup>.

---

<sup>3</sup> Le gouvernement du Canada et Nathaniel Heller ont été coprésidents du comité directeur du PGO en 2018-2019.

<sup>4</sup> Ces trois priorités se retrouvent également dans le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert de 2018-2020 du Canada et, plus précisément, dans les engagements 8 et 10. Voir : [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/09/GovCan\\_Heller\\_Co-Chair-Vision\\_20190928\\_FR.PDF](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/09/GovCan_Heller_Co-Chair-Vision_20190928_FR.PDF). Voir également le Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert de 2018-2020 : <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-national-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-de-2018-2020>

<sup>5</sup> Le CRDI a été créé en vertu d'une loi que le Parlement du Canada a adoptée en 1970 et a pour mission « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ». Il agit comme un organisme subventionnaire de la recherche en aidant les chercheurs des pays du sud à trouver des solutions à leurs problèmes de développement. Le CRDI est dirigé par un Conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs. Le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise de la ministre du Développement international. Voir : À propos du CRDI : <https://www.idrc.ca/fr/propos-du-crdi>

<sup>6</sup> Centre de recherches pour le développement international (2018, 18 juillet). Nouvelle initiative : Gouvernement ouvert et féministe. <https://www.idrc.ca/en/news/new-feminist-open-government-initiative>

<sup>7</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e>  
Consulter : Mécanisme d'évaluation indépendant (MÉI) : Rapport de fin de mandat 2016-2018 – Canada, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/03/Canada\\_End-Term\\_Report\\_2016-2018\\_FR.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/03/Canada_End-Term_Report_2016-2018_FR.pdf)

<sup>9</sup> Il convient de noter qu'au fil du temps, il est possible que l'amélioration de la prestation de services soit le moteur d'autres améliorations de la prestation de services dans l'ensemble du gouvernement.

<sup>10</sup> Voir : <https://www.opengovpartnership.org/ogp-participation-co-creation-standards/>

<sup>11</sup> Pour obtenir plus de renseignements sur la durée et la fenêtre d'exécution des plans d'action, voir : *Manuel national du PGO 2022*, section 2.2 « Soumission des plans d'action au PGO », p. 18. <https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2022/03/Manuel-National-du-PGO-2022.pdf>

<sup>12</sup> Les complications en question découlent principalement de la nécessité d'adhérer aux principes de la [Loi canadienne sur l'accessibilité de 2019](#) et de la [Loi sur les langues officielles de 2017](#). La première vise à faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2040. La seconde prévoit que le public doit pouvoir recevoir des services des institutions fédérales dans la langue officielle de son choix. Voir également : Résumé de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/accessible-personnes-handicapees/loi-resume.html>; et Modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/canadiens-loi-langues-officielles.html>.

<sup>13</sup> Les entretiens réalisés dans le cadre de ce rapport comprennent une réunion en ligne avec l'équipe du gouvernement ouvert, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, gouvernement du Canada, le 24 mars 2022; des entretiens individuels en ligne avec le directeur exécutif, Gouvernement ouvert, Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, gouvernement du Canada, le 8 avril 2022; ainsi qu'avec un membre du FMP le 8 avril 2022 et avec le président du FMP le 13 avril 2022. Il y a eu des échanges de courriels avec le directeur exécutif, Division de la politique de l'information et de la protection des renseignements personnels, Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, gouvernement du Canada, le 19 avril 2022; avec le directeur principal, Direction de l'entreprise, de la concurrence et de l'insolvabilité, Direction générale des politiques-cadres du marché, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le 20 avril 2022.

<sup>14</sup> Voir : Conférence de presse de Justin Trudeau, Canada, au sujet de la COVID-19 du 17 avril 2020, <https://www.rev.com/blog/transcripts/justin-trudeau-canada-covid-19-press-conference-april-17>

<sup>15</sup> En ce qui concerne les activités du PGO, les membres du FMP et le gouvernement se sont réunis neuf fois entre le 19 mars 2020 et le 22 janvier 2021. Les procès-verbaux de ces discussions sont disponibles dans le dossier des documents de travail du FMP à l'adresse suivante : [https://drive.google.com/drive/folders/18U8iVkw0P01CugGw9mGo3rtWu0E4TT\\_2](https://drive.google.com/drive/folders/18U8iVkw0P01CugGw9mGo3rtWu0E4TT_2). Il est prévu que les procès-verbaux soient prochainement mis à la disposition du public sur le portail du gouvernement ouvert du Canada <<https://open.canada.ca/data/fr/dataset/cd94b0b3-c328-4468-958e-ccd7bd140b48>>.

<sup>16</sup> Pour obtenir un compte rendu détaillé des défis liés à la communication et aux données auxquelles le gouvernement et les parties prenantes de la société civile ont été confrontés, ainsi que certaines des solutions mises en œuvre, consulter : <https://datalibre.ca/> (en anglais seulement).

### 2.3. Premiers résultats

Le MÉI reconnaît qu'il se peut que les résultats ne soient pas visibles dans le délai de deux ans alloué au plan d'action et qu'un niveau d'achèvement substantiel au minimum est requis pour évaluer les premiers résultats. Pour les besoins du rapport sur les résultats transitoires, le MÉI s'appuiera sur le critère « **A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?** » (POG?) pour mettre en évidence les premiers résultats en fonction des changements apportés aux pratiques gouvernementales dans les domaines liés aux valeurs du PGO. À l'avenir, le MÉI ne s'appuiera plus sur l'indicateur POG? pour ses nouveaux rapports sur les résultats.

Cette section se concentre sur les résultats de la mise en œuvre des engagements dont la conception était ambitieuse ou solide selon l'évaluation du rapport de conception du MÉI, ou qui manquaient peut-être initialement de clarté et/ou d'ambition, mais dont la mise en œuvre a été couronnée de succès, générant des changements majeurs ou exceptionnels dans les pratiques gouvernementales<sup>17</sup>. Les engagements pris en compte dans le cadre de l'analyse dans cette section présentaient au moins un niveau de mise en œuvre « substantiel », selon l'évaluation du MÉI à la section 2.4. Bien que cette section présente l'analyse des conclusions du MÉI pour les engagements qui répondent aux critères décrits ci-dessus, la section 2.4 présente une vue d'ensemble du niveau de réalisation de tous les engagements du plan d'action.

<b>Engagement 3 : Transparence des entreprises</b>	
<b>Objectif de l'engagement</b>	<p>Dans le cadre de cet engagement, le GC a mentionné qu'il continuera de travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre en œuvre l'Entente en vue de renforcer la transparence de la propriété effective conclue par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances en décembre 2017.<sup>18</sup> Plus précisément, l'engagement consiste à<sup>19</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exiger des sociétés fédérales qu'elles détiennent des renseignements sur la propriété bénéficiaire;</li> <li>• Mobiliser les principaux intervenants sur les options possibles pour améliorer l'accès rapide aux renseignements sur la propriété bénéficiaire<sup>20</sup>.</li> </ul> <p>Cet engagement devait s'appuyer sur l'engagement 12 du troisième plan d'action du Canada<sup>21</sup> et s'inscrivait dans le cadre des efforts internationaux élargis<sup>22</sup> visant à lutter contre le blanchiment d'argent, la corruption, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale en exigeant des sociétés fédérales qu'elles conservent les informations relatives aux propriétaires véritables et y donnent accès en temps opportun.</p> <p>L'engagement promettait de mettre de l'avant la valeur du PGO en matière de participation civique au moyen du jalon 3.2, axé sur les consultations entre le gouvernement et les intervenants. L'engagement n'a pas été jugé pertinent en ce qui concerne la valeur du PGO en matière d'accès à l'information dans le <i>Rapport de conception 2018-2020 du Canada</i>, car il n'était pas précisé si de nouveaux renseignements seraient mis à la disposition du public à la suite de sa mise en œuvre.<sup>23</sup></p>

<p><b>A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?</b></p> <p><b>Inchangé</b></p>	<p>Selon les informations indiquées par <i>l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i><sup>24</sup>, les trois jalons de cet engagement ont été achevés.</p> <p>Le potentiel d'ouverture du gouvernement de cet engagement dépend des résultats du jalon 3.2 (collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les principales parties prenantes pour améliorer l'accès en temps utile aux informations sur la propriété effective) et, en particulier, de l'élargissement potentiel du droit d'accès aux registres de propriété effective aux membres du public au-delà des autorités chargées de l'application de la loi, de la sécurité, de la fiscalité, et d'autres administrations.</p> <p>Au moment de rédiger le <i>Rapport de conception 2018-2020 du Canada</i><sup>25</sup>, les modifications législatives pertinentes<sup>26</sup> à la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)</i><sup>27</sup> au cœur du jalon 3.1 (mise en œuvre de modifications législatives) étaient déjà entrées en vigueur. De même, pour le jalon 3.3 concernant la poursuite de la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'ensemble des éléments mentionnés dans l'Entente en vue de renforcer la transparence de la propriété effective ont été mis en œuvre par le gouvernement fédéral<sup>28</sup>.</p> <p>Entre le 13 février et le 30 mai 2020, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a lancé des consultations publiques sur l'augmentation de la transparence de la propriété effective des sociétés au Canada, y compris la création d'un ou de plusieurs registres centralisés accessibles contenant de l'information sur les propriétaires véritables<sup>29</sup>. Au cours de cette consultation, des représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) et du ministère des Finances du Canada ont rencontré en personne ou par téléphone 29 organismes de partout au Canada – des secteurs public, privé et sans but lucratif. Ils ont également reçu 50 présentations écrites « des organismes d'application de la loi, des administrations fiscales, des associations industrielles, des commissaires à la protection de la vie privée, des particuliers canadiens et une coalition d'organisations de la société civile<sup>30</sup> ». En réponse à la demande d'informations démographiques supplémentaires sur les participants formulée par le chercheur du MEI, ISDE a souligné que la consultation avait été effectuée auprès de :<sup>31</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dix-huit associations du secteur privé ou d'entreprises;</li> <li>• Quatorze organisations du secteur public;</li> <li>• Treize organisations de la société civile;</li> <li>• Sept organisations du milieu juridique, comptable ou notarial;</li> <li>• Quatre syndicats;</li> <li>• Deux groupes d'étudiants universitaires.</li> </ul> <p>Les résultats des consultations d'ISDE ont été publiés en avril 2021 dans le rapport <a href="#">Ce que nous avons entendu</a>. Toutefois, les documents déposés et les notes/synthèses/transcriptions des entretiens qui ont servi à rédiger le rapport ne sont pas accessibles au public.</p> <p>Le rapport indique que les personnes interrogées s'accordent sur le fait qu'il est souhaitable de conserver des renseignements sur la propriété effective dans les registres gouvernementaux (fédéral, provinciaux et</p>
--	---

territoriaux), mais sont en désaccord quant à l'accessibilité au public<sup>32</sup>. Il s'agit ici d'un conflit entre les avantages perçus d'un accès public total d'un côté, et de préoccupations en matière de vie privée, de sécurité et d'investissements quant à l'accès public total de l'autre. Le rapport [Ce que nous avons entendu](#) indique que les personnes interrogées semblent favorables à un régime d'accès différencié « *aux termes duquel les organismes d'application de la loi, les autorités fiscales et d'autres autorités pourraient avoir un accès illimité aux renseignements sur la propriété effective, tandis que l'accès à d'autres catégories d'utilisateurs (p. ex., les entreprises du secteur privé ayant des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux) se limiterait à un ensemble de données plus restreint, en fonction du besoin de savoir* », ainsi qu'à une approche progressive « *commençant par accorder un accès aux autorités compétentes et en n'élargissant progressivement l'accès aux autres parties qu'une fois qu'un registre (ou des registres) fonctionnel et vérifié seront mis en place*<sup>33</sup>. »

Il semble que cet engagement ait contribué à soutenir la collaboration intergouvernementale en cours et la mise en place d'infrastructures juridictionnelles visant à améliorer la transparence de la propriété effective des entreprises pour les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité, ainsi que les autorités fiscales. Il reste à savoir si ces efforts ont conduit à des améliorations concrètes de la transparence financière des entreprises, comme le prévoyait le libellé de l'engagement. Les consultations ont constitué une première étape dans la collecte d'information auprès des parties prenantes. Toutefois, en raison de l'accès limité aux informations reçues, il n'est pas possible d'évaluer la portée et l'ampleur de ces consultations. En outre, rien n'indique que la mise en œuvre de l'engagement ait conduit à divulguer plus d'information ou à améliorer les moyens de divulguer ou de demander de l'information, du moins pas encore pour le grand public. De même, le rapport [Ce que nous avons entendu](#) révèle une absence continue de consensus, les représentants de la société civile FMP et d'autres intérêts de la société civile continuant à plaider pour que les registres de propriété effective des entreprises soient accessibles au grand public<sup>34</sup>.

Cela dit, il faut reconnaître que, dans son budget fédéral 2022, le gouvernement s'est engagé à :

*« [devancer] de deux ans l'engagement qu'il a pris de modifier la Loi canadienne sur les sociétés par actions afin de mettre en œuvre un registre public et consultable de propriété effective, qui sera maintenant accessible avant la fin de 2023. Le registre couvrira les sociétés régies en vertu de la loi susmentionnée et pourra être élargi pour permettre l'accès aux données sur la propriété effective détenues par les provinces et les territoires qui acceptent de participer à un registre national<sup>35</sup>. »*

À la suite de l'engagement récent du gouvernement canadien consistant à mettre en place un registre public de la propriété effective, les futurs plans d'action du Canada représentent l'occasion d'accélérer les progrès vers la transparence des entreprises constituées sous le régime fédéral. Le MÉI recommande aux personnes directement concernées par ces développements futurs de consulter les principes de propriété ouverte

	<p>(<i>Open Ownership</i>) afin de garantir une divulgation efficace<sup>36</sup>. Le GC pourrait également envisager de se joindre au Groupe de leadership sur la propriété effective (<i>Beneficial Ownership Leadership Group</i>) afin de participer à l'apprentissage et au partage d'information entre les gouvernements qui entreprennent des efforts similaires<sup>37</sup>.</p>
--	---

<b>Engagement 7 : Accès à l'information</b>	
<p><b>Objectif de l'engagement</b></p>	<p>Cet engagement a permis de poursuivre les travaux entamés dans le cadre des plans d'action précédents et, plus récemment, de l'engagement 1 du troisième plan d'action du Canada<sup>38</sup> visant à améliorer la <i>Loi sur l'accès à l'information de 1983</i> (LAI). Avant l'adoption des modifications législatives en 2019, il n'y a pas eu d'examen complet de la loi depuis son adoption initiale en 1983. En 2018, le Canada avait pris du retard par rapport à d'autres pays en ce qui concerne les normes mondiales relatives au droit à l'information. La LAI a été modifiée en 2019 dans le cadre du projet de loi C-58, qui prévoyait notamment une révision de la législation dans un délai d'un an à compter de la date à laquelle le projet de loi aura reçu la sanction royale.</p> <p>Parmi les jalons à franchir, l'engagement comprenait un examen complet de la nouvelle législation, la divulgation de détails relatifs aux demandes d'information et l'amélioration des outils mis à la disposition des personnes ayant recours au Service de demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) en ligne.</p>
<p><b>A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?</b></p> <p><b>Inchangé</b></p>	<p>Selon <i>l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i><sup>39</sup>, quatre jalons (7.1, 7.4, 7.6 et 7.7) de cet engagement ont été franchis, deux ont été franchis de manière substantielle (7.3 et 7.5), et un a progressé de manière limitée (7.2). Dans l'ensemble, la mise en œuvre de cet engagement a légèrement amélioré l'accès à l'information pour la population canadienne grâce à des consultations publiques sur la LAI et à des améliorations institutionnelles visant à renforcer la divulgation proactive et réactive de l'information par le gouvernement.</p> <p>En ce qui concerne l'ouverture du gouvernement, le potentiel de cet engagement dépendait avant tout des résultats de l'examen promis au jalon 7.1, ainsi que de la question à savoir si ces résultats pouvaient être mis en œuvre et de quelle manière, et s'ils allaient produire des résultats permettant de combler efficacement des lacunes persistantes du régime d'accès à l'information du Canada. Il s'agit ici des principes qui devraient soutenir le régime d'accès à l'information du pays, ainsi que la manière dont ils doivent être mis en œuvre. Entre avril et août 2021, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a entrepris un processus de consultation publique virtuel dans le cadre de l'examen prévu au jalon 7.1<sup>40</sup>. L'objectif était de cerner les problèmes et de proposer des recommandations à inclure dans le rapport final sur l'amélioration de l'accès à l'information qui allait être déposé au Parlement par le président du Conseil du Trésor. Le cadre de référence de l'examen de l'accès à l'information devait aborder les points suivants<sup>41</sup> :</p>

- L'examen du cadre législatif;
- Les possibilités d'améliorer la publication proactive afin de rendre l'information ouvertement accessible;
- L'évaluation des processus et des systèmes pour améliorer le service et réduire les délais de traitement.

La consultation elle-même comprenait deux volets : un volet de mobilisation du public et un volet distinct, en parallèle, de mobilisation des peuples autochtones et des organisations qui les représentent<sup>42</sup>.

Comme indiqué dans le *rapport intérimaire « Ce que nous avons entendu » dans le cadre de l'examen de l'accès à l'information*<sup>43</sup>, le processus de mobilisation du public a généré :

- Quatre ateliers publics thématiques<sup>44</sup>;
- Deux cent quatre-vingt-quatorze réponses uniques au sondage sur l'expérience utilisateur en ce qui a trait à l'accès à l'information<sup>45</sup>;
- Trente-quatre présentations écrites<sup>46</sup>;
- Consultation en deux étapes auprès des institutions fédérales assujetties à la Loi, y compris un atelier à l'intention de fonctionnaires particuliers<sup>47</sup>;
- Consultation des gouvernements provinciaux et territoriaux<sup>48</sup>.

Au moment de rédiger le présent rapport, le volet de mobilisation des peuples autochtones et des organisations qui les représentent était en cours<sup>49</sup>. Parallèlement à l'examen public, les commentaires et les présentations issus des réunions avec les partenaires autochtones devront être résumés dans un rapport *Ce que nous avons entendu* propre au volet de mobilisation des peuples autochtones. Ce rapport devrait être publié sur la plateforme de mobilisation du public dans le cadre de l'examen de l'accès à l'information<sup>50</sup>.

Le plein effet de ces consultations sur l'ouverture du gouvernement n'était pas encore évident à la fin de la période de mise en œuvre, car les résultats du processus de consultation n'avaient pas encore été rendus publics.

Comme indiqué dans le *Rapport de conception 2018-2020 du Canada*<sup>51</sup>, certains intervenants, dont le gouvernement, considèrent les modifications de 2019 comme étant une amélioration par rapport au statu quo. Toutefois, les défenseurs du droit à l'information ont critiqué cette division, car elle écrasait « l'essence même de la Loi sur l'accès à l'information<sup>52</sup> » et entraînait « l'exclusion permanente du cabinet du premier ministre et des ministres, et de la Chambre et du Sénat eux-mêmes de tout examen en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. »<sup>53</sup> Par conséquent, la manière dont ces préoccupations seront abordées reste l'une des questions en suspens en ce qui concerne le cadre juridique de l'accès à l'information au Canada.

Les intervenants canadiens s'accordent pour dire qu'il est prioritaire de renforcer le régime juridique de l'accès à l'information. Toutefois, les représentants de la société civile et d'autres parties prenantes ont estimé que l'examen de la loi et les modifications techniques proposés dans cet engagement n'atteignaient pas le niveau d'ambition nécessaire pour générer un changement substantiel<sup>54</sup>. Cela dit, la mise en œuvre de cet

	<p>engagement a permis d'améliorer les éléments essentiels relatifs aux demandes et aux envois d'information, notamment les infrastructures techniques et humaines nécessaires pour accélérer le délai de traitement<sup>55</sup>. Malgré l'importance de ces améliorations apportées aux mécanismes internes, sans élément public, il n'y a aucune preuve permettant de déterminer si ces changements ont amélioré l'accès à l'information détenue par le gouvernement, renforcé la participation citoyenne ou permis d'élaborer des mécanismes publics de responsabilisation. En outre, les éléments disponibles sous-entendent que les consultations publiques associées à cet engagement ont permis de poursuivre des conversations de longue date sur des préoccupations connues concernant la législation existante en matière d'accès à l'information, sans altérer la capacité des citoyens à influencer la prise de décision du gouvernement au cours de la période examinée. Par conséquent, cet engagement est évalué comme n'ayant pas permis d'ouvrir davantage le gouvernement.</p> <p>À l'avenir, l'impact de cet engagement sur l'ouverture du gouvernement dépendra en partie de la mesure dans laquelle les consultations publiques déboucheront sur des modifications de la LAI visant à renforcer l'accès des citoyens à l'information.</p>
--	---

### Engagement 8 : Dialogue féministe et inclusif

<p><b>Objectif de l'engagement</b></p>	<p>Comme indiqué dans le <i>Rapport de conception</i>, les parties prenantes de la société civile et du gouvernement considèrent la promotion d'un dialogue féministe et inclusif comme l'un des trois domaines de réforme les plus importants proposés dans le quatrième plan d'action<sup>56</sup>. Cet engagement découle de l'engagement 20 du troisième plan d'action du Canada<sup>57</sup>. Conformément à l'appel aux membres lancé par le PGO visant à améliorer la participation des femmes et l'égalité des genres<sup>58</sup>, l'objectif de cet engagement est de remédier à la sous-représentation de collectivités en quête d'équité dans les processus de participation organisés par le gouvernement. Pour ce faire, le Canada adoptera des mesures pour veiller à ce que les voix et les expériences de ces collectivités soient représentées, entendues et prises en compte dans les processus décisionnels du gouvernement.</p> <p>Tel qu'il est rédigé, l'engagement définit un champ d'activité général qui, malgré l'inclusion d'activités précises, manque de spécificité en ce qui concerne les résultats concrets ou les résultats attendus de la mise en œuvre de ces activités.</p>
<p><b>A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement?</b></p> <p><b>Inchangé</b></p>	<p>D'après l'information rapportée par l'<i>outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i><sup>59</sup>, cinq des jalons (8.1, 8.2, 8.5, 8.6 et 8.8) de cet engagement ont été achevés et trois autres jalons ont été franchis de manière substantielle (8.3, 8.4 et 8.7).</p> <p>Des progrès substantiels ont été réalisés par rapport aux résultats attendus des jalons de cet engagement. En ce qui concerne les jalons compatibles avec les valeurs du PGO, les résultats comprennent :</p>

- Le SCT a testé des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité et de mobilisation lors du Sommet mondial 2019 du PGO qui a eu lieu à Ottawa, au Canada, et en ligne pendant la pandémie de COVID-19. L'équipe du gouvernement ouvert et les collectivités en quête d'équité ont organisé 20 séances de mobilisation publiques concernant l'initiative Gouvernement ouvert et féministe, dont beaucoup ont eu autour du sommet d'Ottawa en 2019. Ces séances de mobilisation comprenaient notamment une table ronde sur la parité des genres dans les politiques et les mesures d'ouverture du gouvernement afin de garantir l'inclusion des femmes autochtones<sup>60</sup>. Le gouvernement du Canada a également profité du sommet de 2019 pour tester les pratiques exemplaires comme la prise en charge des frais de déplacement pour les collectivités en quête d'équité qui souhaitaient participer, ainsi que les espaces réservés à la prière et à l'allaitement. En 2020, le SCT a également testé diverses pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, comme le sous-titrage des séances en ligne, des séances à horaire variable, ainsi que l'utilisation de la téléconférence comme solution de rechange aux méthodes en ligne<sup>61</sup>.
- Le gouvernement a publié le *Guide sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et le gouvernement ouvert inclusif*, dont la dernière mise à jour a eu lieu en 2020, et organisation d'une série de webinaires sur le gouvernement ouvert inclusif en 2019 et en 2020<sup>62</sup>.
- Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)<sup>63</sup> a préparé un document d'orientation<sup>64</sup> sur l'intégration de l'ACS+ pour les employés fédéraux (en complément à d'autres directives du GC, comme la trousse à outils du Bureau du Conseil privé (BCP), qui est destinée à être diffusée par le biais du contenu généré par FEGC sur la plateforme virtuelle interne du gouvernement, GCPedia)<sup>65</sup>.
- En 2019, Statistique Canada a publié des données sur la violence sexiste recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (SEPP)<sup>66</sup>. Les données ont été décortiquées dans une série de rapports portant sur différents sujets, à savoir les conséquences de la COVID-19 liées au genre sur les femmes et sur des groupes en particulier, comme les femmes autochtones, les femmes racialisées et les jeunes femmes. L'information tirée de l'enquête a été diffusée au moyen d'une série de tableaux, d'articles universitaires et de webinaires<sup>67</sup>.
- Le gouvernement a mis en place le Conseil consultatif national sur la pauvreté, dont les membres représentent les diverses collectivités et individus ayant une expérience vécue de la pauvreté<sup>68</sup>. Le Conseil a mené des consultations auprès de plus de 200 personnes (d'autres consultations prévues ont été annulées en raison de la COVID-19), afin d'élaborer son premier rapport d'avancement, qui comprend des recommandations politiques précises à l'intention du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social. En réponse, le gouvernement s'est engagé à augmenter le financement en

matière de logement, à créer un système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et à améliorer la collecte de données sur la pauvreté<sup>69</sup>. Le Conseil a publié son deuxième rapport en 2021<sup>70</sup>.

Les résultats issus d'autres jalons comprennent ce qui suit :

- Offre de [cours et d'ateliers sur l'ACS Plus](#) aux fonctionnaires;
- Attribution d'un financement de 20 millions de dollars dans le cadre du budget fédéral 2019 pour soutenir le renforcement des capacités et le travail à l'échelle communautaire des organismes LGBTQ2 canadiens partout au pays;
- Organisation de tables rondes nationales intitulées [Appel à la mobilisation des hommes et des garçons](#) afin de mobiliser les hommes et les garçons pour promouvoir l'égalité des genres;
- Mise sur pied du [Groupe de travail jeunesse sur l'égalité des genres](#).

Les résultats susmentionnés sont tous louables et sont essentiels pour que le Canada continue à faire progresser la participation et l'inclusion. On est en mesure d'observer la collecte, l'analyse et la divulgation de nouvelles informations sur la société canadienne, ainsi que les efforts déployés pour mobiliser divers types de publics. Toutefois, on manque de données de référence et de données probantes permettant d'évaluer dans quelle mesure ces activités ont favorisé l'inclusion significative des groupes marginalisés dans le processus décisionnel et la prestation de services du gouvernement, ou généré des changements dans les pratiques du gouvernement.

L'absence d'indicateurs permettant de déterminer l'efficacité de l'intégration de l'ACS Plus est un obstacle à l'évaluation de la mesure dans laquelle ces activités ont contribué à l'objectif général des politiques et programmes de gouvernement inclusif. Comme l'indiquent les rapports de la vérificatrice générale du Canada en 2022 dans le *rapport 3 – Audit de suivi de l'analyse comparative entre les sexes plus*, il est possible de renforcer l'application cohérente et efficace de l'ACS Plus. Toutefois, « des faiblesses dans le suivi de la mise en œuvre de l'ACS Plus et des répercussions connexes dans l'ensemble de l'administration publique fédérale [...] Il est donc difficile d'évaluer si les mesures prises améliorent les résultats en matière d'égalité des genres, de diversité et d'inclusion<sup>71</sup>. » Bien que FEGC, le SCT et leurs partenaires aient achevé les jalons correspondants, ces activités n'ont eu jusqu'à présent qu'un effet limité sur l'objectif général consistant à garantir l'application de l'ACS Plus dans l'ensemble de l'administration fédérale afin d'informer les politiques et les programmes non sexistes. L'identification d'indicateurs adéquats afin d'évaluer les effets de l'ACS Plus dans les futurs plans d'action du PGO sera une étape clé pour mesurer l'effet complet de cet engagement à court et à long terme.

Il convient également de noter que, bien qu'elles constituent des changements remarquables, de nombreuses activités de cet engagement reflètent des initiatives gouvernementales préexistantes qui auraient probablement été mises en œuvre indépendamment de leur inclusion dans le plan d'action. En effet, de nombreux résultats de l'engagement

	<p>ont été tempérés par le fait que des activités, comme la mise sur pied du Conseil consultatif national sur la pauvreté, étaient des initiatives gouvernementales préexistantes qui n’ont été ni renforcées ni élargies du fait de leur inclusion dans le plan d’action.</p> <p>À l’avenir, l’équipe du gouvernement ouvert du SCT et le FMP sont invités à faire usage de la plus grande souplesse dans le calendrier et la durée des plans d’action du PGO introduits par les normes de participation et de co-création actualisées du PGO<sup>72</sup>. Cette flexibilité offre la possibilité de mieux harmoniser le PGO au processus budgétaire du Canada, et d’utiliser le cycle du plan d’action pour réaliser des réformes plus ambitieuses en matière de gouvernement ouvert.</p>
--	--

<sup>17</sup> Les rapports de conception du MÊI ont identifié des engagements forts comme étant « remarquables » lorsque l’évaluation indiquait que leur impact potentiel était vérifiable, pertinent et transformateur. Dans le cas où aucun engagement n’atteint le seuil d’impact potentiel, le MÊI a sélectionné des engagements remarquables dont l’impact potentiel est modéré. Pour obtenir la liste des engagements remarquables du Canada, consulter le Sommaire du Rapport de conception 2018-2020 du MÊI : [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada\\_Design\\_Report\\_2018-2020\\_FR\\_for-public-comments.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada_Design_Report_2018-2020_FR_for-public-comments.pdf).

<sup>18</sup> *Entente en vue de renforcer la transparence de la propriété effective*, [https://www.fin.gc.ca/n17/data/17-122\\_4-eng.asp](https://www.fin.gc.ca/n17/data/17-122_4-eng.asp)

<sup>19</sup> Pour obtenir plus de détails sur le texte de l’engagement, les jalons, les critères de réussite et les dates limites approximatives, voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-national-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-de-2018-2020#toc3-4>

<sup>20</sup> Loi canadienne sur les sociétés par actions (L.R.C. (1985), ch. C-44) définit la propriété effective comme étant le droit du véritable propriétaire, ce dernier étant le « propriétaire de valeurs mobilières inscrites au nom d’un intermédiaire, notamment d’un fiduciaire ou d’un mandataire ». Voir : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-44/TexteCompleet.html>.

<sup>21</sup> Gouvernement du Canada. Troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2018). [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf)

<sup>22</sup> Pour obtenir des données comparatives sur les progrès réalisés par les États membres de l’Union européenne concernant la mise en œuvre de lois relatives à l’accès du public aux renseignements sur la propriété effective, voir : <https://www.transparencyregisterlaws.com/#> (en anglais seulement).

<sup>23</sup> Voir : *Rapport de conception 2018-2020 du Canada*, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada\\_Design\\_Report\\_2018-2020\\_FR\\_for-public-comments.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada_Design_Report_2018-2020_FR_for-public-comments.pdf)

<sup>24</sup> L’outil de suivi pour le Plan d’action national pour un gouvernement ouvert a été mis à jour pour refléter l’état de mise en œuvre de l’actuel plan d’action 2022-2024, soit le cinquième plan d’action national (voir : <https://recherche.ouvert.canada.ca/pan5/>). Le chercheur du MÊI confirme que les informations relatives au plan d’action 2018-2020 étaient disponibles au moment de rédiger ce rapport et qu’elles sont maintenant disponibles sous forme d’ensemble de données à l’adresse : <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e>.

<sup>25</sup> *Rapport de conception 2018-2020 du Canada*, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada\\_Design\\_Report\\_2018-2020\\_FR\\_for-public-comments.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada_Design_Report_2018-2020_FR_for-public-comments.pdf).

<sup>26</sup> Ces modifications ne s’appliquent qu’aux sociétés privées constituées en vertu d’une loi fédérale. Les entreprises exerçant leurs activités au Canada peuvent choisir de se constituer en société à l’échelle fédérale ou à l’échelle provinciale. La principale différence entre les deux options concerne le choix et la protection du nom, la portée de l’entreprise, les déclarations annuelles et les coûts. Voir : *Provincial and Federal Incorporation: What is the Difference?* (en anglais seulement) <https://www.lawdepot.ca/law-library/business-articles/provincial-and-federal-incorporation/?loc=CA#.XTcf21B7IR0>

<sup>27</sup> Voir : <https://ised-isde.canada.ca/site/corporations-canada/fr>

<sup>28</sup> Voir : Plan d’action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d’action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>29</sup> Voir : Renforcer la transparence de la propriété effective des sociétés au Canada <https://ised-isde.canada.ca/site/consultation-renforcer-transparence-propriete-effective-societes-canada/fr/renforcer-transparence-propriete-effective-societes-canada>.

<sup>30</sup> Les informations démographiques concernant la répartition des répondants ne sont pas accessibles au public. Voir : Consultation pour renforcer la transparence de la propriété effective des sociétés au Canada <https://ised-isde.canada.ca/site/consultation-renforcer-transparence-propriete-effective-societes-canada/fr>. Il convient également de noter que l'écart entre le nombre de participants indiqué sur le site Web de la consultation et celui fourni dans le présent document est attribuable au fait que toutes les parties rencontrées par ISDE n'ont pas déposé de présentations écrites et qu'ISDE n'a pas rencontré bon nombre d'entités qui avaient déposé de telles présentations.

<sup>31</sup> Les informations démographiques fournies ici ne sont pas disponibles en ligne.

<sup>32</sup> Consultations publiques sur le renforcement de la transparence de la propriété effective des sociétés au Canada : Ce que nous avons entendu (6 avril 2021). <https://ised-isde.canada.ca/site/consultation-renforcer-transparence-propriete-effective-societes-canada/fr/consultations-publiques-renforcement-transparence-propriete-effective-societes-canada-nous-avons>

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Par exemple, voir : Transparency International, *The Opportunity to Stop Snow Washing in Canada* (en anglais seulement), <https://transparencycanada.ca/beneficial-ownership-transparency/overview>

<sup>35</sup> Voir : gouvernement du Canada (2022). Budget fédéral, chapitre 5, <https://www.budget.canada.ca/2022/report-rapport/chap5-fr.html>

<sup>36</sup> Open Ownership (en anglais seulement), <https://www.openownership.org/en/principles/>

<sup>37</sup> Voir : Groupe de leadership sur la propriété effective (Beneficial Ownership Group, en anglais seulement), <https://www.opengovpartnership.org/beneficial-ownership-leadership-group/>

<sup>38</sup> Gouvernement du Canada. Troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2018), [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf)

<sup>39</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>40</sup> Il était possible de s'inscrire pour participer à la consultation à l'adresse <https://examenlai.ca>. REMARQUE : Cette plateforme ne sera plus accessible après le 4 février 2023.

<sup>41</sup> Voir : Cadre de référence de l'examen de l'accès à l'information, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels/revision-acces-information/cadre-reference-examen-acces-information.html>

<sup>42</sup> Ces deux volets tiennent compte du fait que les Premières Nations, les Inuits et les Métis ne se considèrent pas comme étant des membres de la société civile canadienne au sens où on l'entend généralement dans le contexte du PGO, ni comme étant des parties prenantes dans les activités du gouvernement fédéral liées au PGO. Cette division est causée par le fait que les participants autochtones ont exprimé la nécessité d'une mobilisation qui leur est propre, distincte de la mobilisation du public.

<sup>43</sup> *Examen de l'accès à l'information – Rapport intérimaire « Ce que nous avons entendu »*, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels/revision-acces-information/le-processus-dexamen/examen-acces-information-rapport-interimaires-ce-que-nous-avons-entendu.html>

<sup>44</sup> Voir : [https://examenlai.ca/ati-review?tool=survey\\_tool&tool\\_id=previous-events#tool\\_tab](https://examenlai.ca/ati-review?tool=survey_tool&tool_id=previous-events#tool_tab). REMARQUE : Cette plateforme ne sera plus accessible après le 4 février 2023.

<sup>45</sup> Au moment de rédiger le présent rapport, l'ensemble des données du sondage sur l'expérience utilisateur était en cours de préparation aux fins de publication en ligne sur la plateforme de mobilisation du public dans le cadre de l'examen de l'accès à l'information. Les chercheurs du MÉI ont reçu une copie de l'ensemble de données, ainsi que le dictionnaire des données en anglais et en français.

<sup>46</sup> Voir : Plateforme de mobilisation du public dans le cadre de l'examen de l'accès à l'information, <https://examenlai.ca/submissions>. REMARQUE : Cette plateforme ne sera plus accessible après le 4 février 2023.

<sup>47</sup> Les chercheurs du MÉI ont eu accès aux notes et aux autres documents relatifs à cette consultation en deux étapes, mais ces documents ne sont pas destinés à être divulgués au public.

<sup>48</sup> Les commentaires formulés par les gouvernements provinciaux et territoriaux sont résumés dans le document suivant : *Examen de l'accès à l'information – Rapport intérimaire « Ce que nous avons entendu »*.

<sup>49</sup> Voir : *Prononcez-vous sur la LAI – Mobilisation des peuples autochtones*, <https://examenlai.ca/ati-review>. REMARQUE : Cette plateforme ne sera plus accessible après le 4 février 2023.

<sup>50</sup> Voir : Plateforme de mobilisation du public dans le cadre de l'examen de l'accès à l'information, <https://examenlai.ca/>. REMARQUE : Cette plateforme ne sera plus accessible après le 4 février 2023.

<sup>51</sup> *Rapport de conception 2018-2020 du Canada*, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada\\_Design\\_Report\\_2018-2020\\_FR\\_for-public-comments.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada_Design_Report_2018-2020_FR_for-public-comments.pdf).

<sup>52</sup> Rubin, Ken, « Massive secrecy inroads and barriers to access near approval in the Senate » (en anglais seulement), *The Hill Times*, 1<sup>er</sup> avril 2019. <https://www.hilltimes.com/2019/04/01/massive-secrecy-inroads-and-barriers-to-access-near-approval-in-the-senate/194123>.

<sup>53</sup> Rubin, Ken, « Judges win, Bill C-58 gets to top of Senate list for quick passage » (en anglais seulement), *The Hill Times*, 29 avril 2019. <https://www.hilltimes.com/2019/04/29/the-judges-win-bill-c-58-gets-to-the-top-of-the-senate-list-for-quick-passage/196625>. Voir également : Curry, Bill, « Senators to send access-to-information bill

---

back to Commons with major changes » (en anglais seulement), *The Globe and Mail*, 29 avril 2019. <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-senators-planning-to-send-back-access-bill-with-major-changes/>

<sup>54</sup> *Rapport de conception 2018-2020 du Canada*, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada\\_Design\\_Report\\_2018-2020\\_FR\\_for-public-comments.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada_Design_Report_2018-2020_FR_for-public-comments.pdf).

<sup>55</sup> Voir : Principales mesures en matière d'accès à l'information, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels/revision-acces-information/le-processus-dexamen/principales-mesures-matiere-acces-information.html>

<sup>56</sup> *Rapport de conception 2018-2020 du Canada*, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada\\_Design\\_Report\\_2018-2020\\_FR\\_for-public-comments.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/Canada_Design_Report_2018-2020_FR_for-public-comments.pdf).

<sup>57</sup> Gouvernement du Canada. Troisième Plan biennal dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2018). [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf)

<sup>58</sup> Pradhan, Sanjay (4 mars 2019). Why gender, why now (en anglais seulement). Partenariat pour un gouvernement ouvert. <https://www.opengovpartnership.org/stories/why-gender-why-now>. Voir également : Actions for a more inclusive Open Government-partnership (en anglais seulement), <https://www.opengovpartnership.org/actions-more-inclusive-open-government-partnership>

<sup>59</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>60</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>61</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>62</sup> *Guide sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et le gouvernement ouvert inclusif*, [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/01/GBA-plus-guide-for-inclusive-open-government\\_jan2021\\_EN.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/01/GBA-plus-guide-for-inclusive-open-government_jan2021_EN.pdf); Voici également certains des webinaires organisés : (i) Involving youth in government (en anglais seulement) : <https://www.youtube.com/watch?v=XiCjY7R9o-A&feature=youtu.be>; (ii) Engaging persons with disabilities webinar (en anglais seulement) : <https://www.youtube.com/watch?v=6vkjKFnzZMc&feature=youtu.be>; (iii) Applying a Feminist Open Government Lens to Action Plans (en anglais seulement) : [https://www.youtube.com/watch?v=VaXD\\_oE7SM0](https://www.youtube.com/watch?v=VaXD_oE7SM0)

<sup>63</sup> Voir : Femmes et Égalité des genres Canada, <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr.html>

<sup>64</sup> Le chercheur du MEI n'a vu aucune version préliminaire du guide.

<sup>65</sup> Voir : Outils et ressources de participation du public, <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/services/ressource-participation-public.html>

<sup>66</sup> Voir : La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/85-002-X201900100017>

<sup>67</sup> Des liens vers ces documents sont accessibles ici : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>68</sup> Voir : Conseil consultatif national sur la pauvreté, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/conseil-consultatif-national.html>

<sup>69</sup> Voir : *Comprendre les systèmes : le rapport de 2021 du Conseil consultatif national sur la pauvreté*. Emploi et développement social Canada. Ottawa. [https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/poverty-reduction/national-advisory-council/reports/2021-annual/conseil-consultatif-pauvrete-annuel-2021\(new\).pdf](https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/poverty-reduction/national-advisory-council/reports/2021-annual/conseil-consultatif-pauvrete-annuel-2021(new).pdf)

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> Rapports de la vérificatrice générale du Canada en 2022, *Rapport 3 – Audit de suivi de l'analyse comparative entre les sexes plus*, [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_202205\\_03\\_f\\_44035.html](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_202205_03_f_44035.html)

<sup>72</sup> Voir : Normes de participation et de co-création du PGO, <https://www.opengovpartnership.org/ogp-participation-co-creation-standards/>

## 2.4. Mise en œuvre des engagements

Engagement	<b>Achèvement :</b> <i>(aucune preuve disponible, pas commencé, limité, substantiel ou achevé)</i>
<b>1. Gouvernement ouvert facile à comprendre</b>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Cet engagement visait à sensibiliser les Canadiens aux possibilités offertes par l'ouverture et à permettre aux citoyens de trouver plus facilement des données et des informations de qualité sur les activités du gouvernement. Cet engagement est axé sur le renforcement des canaux et ensembles de données actuels, et est considéré comme ayant un potentiel d'impact mineur sur l'ouverture du gouvernement au Canada.</p> <p>Selon les informations indiquées par l'<i>outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i><sup>73</sup>, les trois jalons de cet engagement ont été en grande partie achevés, mais pas dans leur totalité. En raison d'une redéfinition des priorités en réponse à la pandémie de COVID-19, des progrès limités ou nuls ont été enregistrés pour trois jalons.</p> <p>Des progrès substantiels ont été accomplis en ce qui concerne le jalon 1.1, qui visait à améliorer la fonctionnalité du portail de données ouvertes du Canada (<a href="https://ouvert.canada.ca/fr/donnees-ouvertes">https://ouvert.canada.ca/fr/donnees-ouvertes</a>)<sup>74</sup>. Les équipes du gouvernement ouvert et du portail ont lancé une enquête pour recueillir les commentaires des utilisateurs pendant six mois et ont analysé les quelque 2 000 réponses afin d'élaborer une stratégie d'amélioration de la plateforme. Les équipes ont modifié la fonction « Proposer un jeu de données »<sup>75</sup> afin d'y inclure des mises à jour trimestrielles de la part des ministères sur l'état des demandes et ont mis en place un processus interne simplifié pour répondre aux demandes. L'équipe du gouvernement ouvert a également créé un portail pour recueillir les témoignages d'utilisateurs de données ouvertes<sup>76</sup>. Alors que l'équipe avait pour objectif initial de publier 50 articles d'ici 2019, seuls 17 articles ont été publiés à la fin de la période de mise en œuvre. Le canal prévu pour permettre aux utilisateurs de soumettre des ensembles de données, des graphiques et des rapports n'a pas non plus été créé<sup>77</sup>.</p> <p>Le jalon 1.3, qui visait à améliorer la qualité des données disponibles sur le portail de données ouvertes, a été achevé. Pour atteindre cet objectif, le SCT a élaboré, en consultation avec la communauté des données ouvertes, un système d'évaluation de la qualité des données dont la mise en œuvre devrait débuter ultérieurement, selon l'ordre de priorité des projets<sup>78</sup>.</p> <p>En ce qui concerne le jalon 1.4, un projet pilote « Ouvert par défaut » a été lancé en 2019, puis retardé en raison du manque d'outils automatisés permettant de gérer les risques en matière de protection de la vie privée et de sécurité, ainsi que des difficultés liées au respect des exigences en matière de langues officielles et d'accessibilité<sup>79</sup>. Ce projet pilote a ensuite été interrompu en raison</p>

	<p>d'une redéfinition des priorités en réponse à la pandémie de COVID-19.</p> <p>L'espace de collaboration créé dans le cadre du jalon 1.5 est le suivant : <a href="#">GCcollab</a><sup>80</sup>. Le nombre d'utilisateurs enregistrés dans cet espace est passé d'environ 30 000 à 108 000 entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2021<sup>81</sup>.</p> <p>En ce qui concerne les trois autres jalons, des progrès limités ont été réalisés pour le jalon 1.2. En raison de la pandémie de COVID-19 et de la redéfinition des priorités pour la publication des données relatives à la COVID-19, le SCT et l'EFPC n'ont pas mis au point ni distribué de matériel éducatif sur l'ouverture du gouvernement destiné aux éducateurs, comme cela avait été prévu à l'origine dans le cadre de ce jalon. Toutefois, le gouvernement a organisé une formation à la culture numérique à l'intention des fonctionnaires et du grand public. L'EFPC a lancé un cours d'accélérateur numérique au sein de l'Académie du numérique, qui a servi à former 54 participants issus de quatre ministères à l'utilisation des données dans la prise de décision<sup>82</sup>. Le premier atelier de 2019 sur l'éthique et les droits relatifs aux données a réuni 340 participants<sup>83</sup>. Un autre atelier sur l'intelligence artificielle a réuni quelque 250 personnes. En 2019, le Forum annuel sur le gouvernement numérique ouvert a rassemblé plus de 1 600 participants en ligne<sup>84</sup>. Le GC indique que 12 webinaires ont été organisés comme prévu dans le plan d'action, y compris un webinaire public pendant la Semaine du gouvernement ouvert en 2021. Enfin, plus de 350 fonctionnaires issus de 50 ministères ont participé au Sommet mondial 2019 d'une manière ou d'une autre, ce qui, selon le gouvernement, témoigne une certaine connaissance des participants en ce qui concerne le gouvernement ouvert. À l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 50 participants ont pris part à une séance d'information sur le gouvernement ouvert et la science ouverte. L'utilisation limitée de sondages a empêché d'évaluer les répercussions de ces événements sur les connaissances des participants en ce qui concerne le gouvernement ouvert<sup>85</sup>.</p> <p>Le jalon 1.6, au cours duquel Statistique Canada, en collaboration avec le SCT, a organisé plus de 20 ateliers sur l'anonymisation des ensembles de données, a été achevé<sup>86</sup>.</p> <p>Des progrès limités ont été accomplis en ce qui concerne le jalon 1.7, qui visait à fournir des modèles de microsimulation pour expliquer aux citoyens comment le gouvernement utilise des modèles pour concevoir des programmes et en estimer les effets. En décembre 2020, l'infrastructure technique du projet était partiellement en place et le financement était réservé. Toutefois, ce projet a lui aussi été retardé en raison de la pandémie de COVID-19<sup>87</sup>.</p>
<p><b>2. Transparence financière et reddition de comptes</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Cet engagement s'appuie sur les engagements 9 et 10 du troisième plan d'action du Canada<sup>88</sup>. Son objectif est de permettre aux Canadiens de trouver facilement de l'information sur les dépenses publiques, de comprendre les budgets fédéraux, de suivre les</p>

	<p>décisions de financement, d'examiner les procédures de passation des marchés publics et d'améliorer la transparence des dépenses et de l'ouverture des marchés.</p> <p>Selon les informations indiquées par <i>l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i>, trois des quatre jalons de cet engagement ont été achevés et le quatrième jalon démontre des progrès limités. Ce dernier est axé sur la mise à l'essai et l'introduction progressive de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts (NDPMO) en ce qui concerne les marchés publics. Plusieurs activités liées à ce jalon ont été entravées par la pandémie de COVID-19. Il convient également de noter que ce jalon est en cours d'examen afin de mieux l'harmoniser aux initiatives actuelles de Services publics et Approvisionnement Canada. Sa date limite d'achèvement a donc été repoussée afin de s'inscrire dans le cinquième plan d'action national du Canada.</p> <p>L'achèvement du jalon 2.1 est évident grâce au large éventail de dépenses publiques, de budgétisation et de dépenses et estimations liées à la pandémie de COVID-19 qui sont maintenant régulièrement mises à jour dans l'InfoBase du GC<sup>89</sup>. Toutefois, aucune évaluation n'a été effectuée pour déterminer si l'information est plus facile à trouver et à comprendre.</p> <p>Le jalon 2.2 a été franchi avec la publication du budget fédéral 2019 du gouvernement du Canada. Conformément à la <a href="#">Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes</a> de 2018, le budget fédéral 2019 a intégré l'ACS Plus dans toutes les nouvelles mesures budgétaires annoncées, ainsi que publié un <a href="#">Énoncé sur l'égalité des sexes</a> qui agissait à titre de mise à jour sur les <a href="#">progrès</a> du gouvernement concernant le Cadre des résultats relatifs aux genres et les mesures entreprises pour renforcer le processus relatif à l'ACS Plus. En s'appuyant sur ces mesures, le budget fédéral 2021 du GC comprenait une version mise à jour de <a href="#">l'Énoncé sur l'égalité des genres, la diversité et la qualité de vie</a>.</p> <p>Dans le cadre du jalon 2.3, un projet pilote sur l'utilisation de la NDPMO pour 250 dossiers contractuels a eu lieu et a été suivi d'un rapport sur les leçons apprises<sup>90</sup>. Les consultations publiques sur le rapport du projet pilote d'utilisation de la NDPMO et son déploiement élargi ont eu lieu comme prévu<sup>91</sup>. Le gouvernement n'a pas publié les données sur les dossiers contractuels de 2016 à 2018 au format prescrit par la NDPMO comme prévu et a repoussé l'achèvement de ce jalon au cinquième plan d'action.</p> <p>En ce qui concerne le quatrième jalon, axé sur l'utilisation de la NDPMO dans différents territoires de compétence, des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont discuté de la mise en œuvre de la NDPMO à tous les ordres de gouvernement et lors de toutes les phases du cycle de passation des marchés<sup>92</sup>.</p>
<p><b>3. Transparence des entreprises</b></p>	<p><b>Achévé</b></p> <p>Pour obtenir plus détails sur la mise en œuvre et les premiers résultats de cet engagement, voir la section 2.3.</p>

<p><b>4. Gouvernement numérique et services</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Cet engagement s’appuie sur l’engagement 6 du troisième plan d’action national<sup>93</sup>. Il s’inscrit dans les efforts du SCT visant à soutenir la transition du GC vers un gouvernement numérique grâce à la mise au point d’une politique numérique et à la mise en place d’un ensemble unifié de directives et de règles pour soutenir les ministères et les organismes gouvernementaux dans la gestion de la prestation de services, de l’information et des données, de la technologie et de la cybersécurité<sup>94</sup>.</p> <p>Selon les informations indiquées par l’<i>outil de suivi pour le Plan d’action national pour un gouvernement ouvert</i>, quatre des sept jalons de cet engagement ont été achevés et les trois autres démontrent des progrès substantiels<sup>95</sup>.</p> <p>Des progrès substantiels ont été réalisés en ce qui concerne le jalon 4.1, dans la mesure où, tout au long des six premiers mois de 2018, le SCT a mené des consultations publiques à l’étape des « idées » et à l’étape des « exigences stratégiques générales » de la mise au point d’une politique numérique pour le GC. Les commentaires reçus lors de ces deux étapes ont été résumés dans des rapports intitulés « Ce que nous avons entendu<sup>96</sup> ». Cette politique est actuellement en attente d’approbation.</p> <p>En ce qui concerne le jalon 4.3, achevé en mai 2021, ISDE devait organiser une série d’événements de mobilisation du public sur ce que la transformation numérique et des données signifie pour les entreprises, la société civile et les Canadiens. Le Groupe de travail sur la sensibilisation du public<sup>97</sup> du Conseil consultatif en matière d’intelligence artificielle<sup>98</sup> a organisé la dernière série d’événements, qui a eu lieu en ligne entre le 30 mars et le 13 mai 2021. Quelque 400 personnes de partout au pays y ont participé<sup>99</sup>. Les conclusions et recommandations issues de ces événements devraient être publiées à l’hiver 2022.</p> <p>Les jalons 4.4 et 4.5, qui visent à améliorer l’accès à l’information, ont été franchis. Le SCT a créé un tableau de bord qui permet de suivre la prestation des services publics. Selon l’<i>outil de suivi pour le Plan d’action national pour un gouvernement ouvert</i>, le tableau de bord affiche la disponibilité des services en ligne, le rendement standard, les frais et les données volumétriques. Emploi et Développement social Canada a créé des pages Web contenant des informations analytiques sur la façon dont les gens interagissent avec le site Web <a href="http://Canada.ca">Canada.ca</a>. Ces informations sont également publiées chaque mois sous forme d’ensemble de données sur le portail de données ouvertes<sup>100</sup>.</p> <p>Le SCT a progressé dans l’élargissement des directives et de la technologie pour la publication de codes et de logiciels gouvernementaux à source ouverte (jalon 4.6). En septembre 2018, le SCT a organisé une Journée Ouvert en premier à Ottawa<sup>101</sup>. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a publié le code du composant <i>Harmonized Viewer</i> de leur outil d’externalisation ouverte Co-Lab dans le référentiel. <i>Harmonized Viewer</i> permet de visualiser des</p>
---	--

	<p>images, des fichiers PDF et du matériel audiovisuel en ligne, dans une interface bilingue anglais-français qui respecte les directives gouvernementales en matière d'accessibilité<sup>102</sup>. Toutefois, en raison de contraintes financières, le code de l'outil complet n'a pas été publié. En 2019, le SCT a également créé un référentiel public pour le code et les logiciels de source ouverte par l'entremise de GitHub<sup>103</sup> et a publié une analyse de rentabilité concernant la source ouverte<sup>104</sup>. Les éléments non achevés du jalon 4.6 sont reliés au partage des directives et à la présentation du code des nouveaux projets aux comités d'examen de l'architecture (CEAI) du GC et des ministères.</p> <p>En 2018, le greffier du Conseil privé a publié une feuille de route sur la stratégie en matière de données pour la fonction publique fédérale (jalon 4.2). En ce qui concerne le jalon 4.7, le SCT a élaboré une Directive sur la prise de décisions automatisée (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019) et a lancé une liste de fournisseurs préqualifiés en intelligence artificielle<sup>105</sup>. Le SCT a également organisé la Journée de l'intelligence artificielle (IA) le 4 mars 2019. Cette journée a réuni des représentants des secteurs public et privé<sup>106</sup>, et ISDE a organisé la Conférence multipartite du G7 sur l'intelligence artificielle à Montréal en décembre 2019<sup>107</sup>. Le SCT a également mis au point et publié une évaluation de l'incidence algorithmique sur le référentiel de source ouverte pour évaluer et atténuer les risques associés au déploiement des systèmes de prise de décisions automatisées<sup>108</sup>. Enfin, l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) a lancé un programme d'apprentissage de l'IA dont le matériel est disponible sur GitHub<sup>109</sup>.</p>
<p><b>5. Science ouverte</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Cet engagement reprend les initiatives de science ouverte de l'engagement 14 du troisième plan d'action du Canada<sup>110</sup>. Il s'articule autour d'une mesure proposée visant à rendre « <i>les activités et données scientifiques, ainsi que les scientifiques eux-mêmes plus accessibles</i> », mais n'offre aucun indicateur quant au changement ciblé qui devrait être généré par sa mise en œuvre. Il convient également de noter que la « science » que l'on souhaite rendre accessible se limite aux ministères fédéraux et ne comprend pas les initiatives scientifiques et la recherche financée par les trois Conseils nationaux de subventions à la recherche<sup>111</sup>.</p> <p>Selon les informations indiquées par <i>l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i>, un des cinq jalons de cet engagement a été achevé (jalon 5.2), et les quatre autres démontrent des progrès substantiels<sup>112</sup>.</p> <p>En ce qui concerne le jalon 5.2, en septembre 2020, le Conseil national de recherches Canada (CNRC) a terminé son projet pilote et ses activités de conception de prototype pour un portail de science ouverte<sup>113</sup> et a commencé à collaborer avec d'autres ministères à vocation scientifique et le SCT pour déterminer les prochaines étapes.</p> <p>Des progrès substantiels ont été réalisés en ce qui concerne le lancement d'une plateforme permettant de trouver des scientifiques du CNRC et leurs travaux dans le cadre du jalon 5.3. Toutefois, cette initiative a été suspendue en raison d'une redéfinition des priorités en</p>

	<p>réponse à la pandémie de COVID-19. Les publications du CNRC sont restées accessibles au moyen des archives du CNRC, qui offrent une fonctionnalité de recherche par auteur<sup>114</sup>.</p> <p>En décembre 2019, le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada a achevé sa Feuille de route pour la science ouverte et l’a transmise aux ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) dans le cadre du jalon 5.1. La feuille de route a été publiée en février 2020 et contient dix recommandations, notamment : mener des consultations pour mettre au point des plans d’action scientifiques au sein des ministères et des organismes, rendre librement accessibles les articles scientifiques fédéraux, ainsi que faire progresser l’ouverture des données scientifiques<sup>115</sup>. En septembre 2021, des plans d’action ministériels pour la science ouverte ont été mis au point, approuvés et publiés<sup>116</sup>.</p> <p>En ce qui concerne le jalon 5.4, en juin 2019, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a tenu cinq des dix séances de mobilisation avec des scientifiques fédéraux et des intervenants invités de partout au Canada. Ces réunions comprenaient une séance sur la science ouverte lors du Sommet mondial 2019 du PGO, des présentations pour les jeunes, des tables rondes virtuelles et des sondages internes et externes sur la science ouverte. Le même mois, les conclusions préliminaires de deux des séances ont été présentées pour commentaires lors de la conférence de l’International Public Policy Association en 2019<sup>117</sup>. En mars 2021, les dix séances de mobilisation ont eu lieu et les conclusions qui en ont été tirées ont été compilées dans un rapport qui, selon les informations de l’<i>outil de suivi pour le Plan d’action national pour un gouvernement ouvert</i>, était en cours d’examen par la direction générale<sup>118</sup>.</p> <p>En août 2019, ECCC a publié la Liste des indicateurs potentiels des avantages de la science ouverte pour les Canadiennes et les Canadiens (jalon 5.5). Ces indicateurs mentionnent notamment les avantages du libre accès en termes de citations pour les publications fédérales évaluées par les pairs, de l’utilisation des publications fédérales évaluées par les pairs dans des brevets, le nombre de bases de données des MOVS téléchargées et les mesures d’impact non traditionnelles pour la visibilité en ligne des produits de recherche<sup>119</sup>.</p> <p>En septembre 2019, le document <i>Progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de la science ouverte : Rapport annuel 2019</i> a été publié, et a été suivi, quelques mois plus tard, par la Liste d’indicateurs permettant de mesurer les avantages de la science ouverte pour les Canadiens<sup>120</sup>. Cette liste a ensuite été intégrée au <i>Rapport annuel de 2020 sur les progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de la science ouverte et ses avantages</i><sup>121</sup>. En mars 2021, l’ébauche du rapport était en cours de révision.</p>
<p><b>6. Démocratie saine</b></p>	<p><b>Achevé</b></p> <p>Cet engagement tient son origine des craintes nationales et internationales concernant le déclin de la confiance envers les institutions publiques et des conséquences pour la santé de la</p>

démocratie. Son objectif était double : (i) Veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes disposent « *[des] outils et [des] renseignements nécessaires afin de réfléchir de façon critique aux politiques publiques, pour qu'ils puissent eux-mêmes participer plus efficacement aux processus démocratiques* »; et (ii) renforcer « *la résilience des institutions démocratiques canadiennes à l'ère numérique* ».

Comme l'indique le *Rapport de conception 2018-2020 du Canada* du MÈI, le lien avec les valeurs d'un gouvernement ouvert et celles du PGO est tenu en raison de la manière ambiguë dont l'engagement et ses jalons ont été rédigés, et de l'accent mis sur l'information relative au gouvernement et aux politiques publiques en circulation dans la sphère médiatique par rapport aux informations détenues par le gouvernement. De même, de nombreuses activités de cet engagement reflètent des initiatives qui auraient probablement été mises en œuvre, qu'elles soient incluses dans le plan d'action ou non (par exemple, renforcer la résilience des institutions démocratiques à l'ère numérique). Ainsi, il est impossible de déterminer clairement comment ces initiatives sont renforcées ou s'inscrivent autrement de manière positive dans le plan d'action.

Selon les informations indiquées par *l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert*, les cinq jalons de cet engagement ont été achevés<sup>122</sup>.

L'objectif du jalon 6.1 est de renforcer les institutions démocratiques en vue des élections fédérales de 2019. La *Loi sur la modernisation des élections* (projet de loi C-76) a reçu la sanction royale le 13 décembre 2018<sup>123</sup>. Cette loi vise à rendre le processus électoral transparent et accessible et à le protéger contre toute influence indue. Elle comprend (i) l'interdiction d'utiliser des fonds étrangers par des tiers pour influencer les élections fédérales; (ii) l'obligation pour les plateformes sociales et numériques de créer des registres de toutes les publicités numériques payées par des partis politiques ou des tiers pendant les périodes préélectorale et électorale, et de les rendre accessibles au public pendant deux ans; et (iii) l'élargissement du champ d'action du Commissaire aux élections fédérales pour lui permettre d'ouvrir des enquêtes et de contraindre des personnes à témoigner. Une Commission des débats des chefs a également été mise en place et chargée d'organiser deux débats des chefs dans le cadre des élections fédérales de 2019<sup>124</sup>.

Le jalon 6.2 vise à tirer parti du mécanisme d'intervention rapide (MIR) du G7 pour renforcer la capacité internationale de cerner les menaces envers la démocratie. En tant que président du G7 en 2018, le gouvernement du Canada a mis en place l'unité de coordination du MIR du G7, qui servira de point de convergence pour tous les membres<sup>125</sup>. L'unité transmet des rapports et un bulletin mensuel aux partenaires du G7 et réunit régulièrement les points de convergence<sup>126</sup>. En 2019, le Canada et le Royaume-Uni ont également lancé la Communauté de pratique mondiale pour l'observation et l'analyse des données de sources ouvertes permettre aux analystes de données de sources ouvertes de partager les meilleures pratiques en matière de détection et d'analyse des

	<p>menaces étrangères à la démocratie dans des contextes numériques<sup>127</sup>.</p> <p>En 2019, dans le cadre du jalon 6.3, Patrimoine canadien a financé 21 projets visant à favoriser les médias numériques et la sensibilisation civique dans l'ensemble du Canada<sup>128</sup>. Huit projets visant à aider « les citoyens à renforcer leur pensée critique et leur résilience face aux dangers de la désinformation en ligne, de même que pour renforcer leur habileté à participer dans le cadre de processus démocratiques<sup>129</sup> » ont obtenu du financement du Fonds du Canada pour les périodiques. Les projets financés avaient pour objectif de faire progresser le développement de connaissances, d'outils et de ressources à des fins de diffusion dans les médias numériques et de sensibilisation civique partout au pays. Un nouveau sous-volet a également été ajouté au volet Aide aux éditeurs du Fonds du Canada pour les périodiques afin de soutenir les éditeurs qui distribuent du contenu exclusivement numérique.</p> <p>Le jalon 6.4 concerne les initiatives gouvernementales en cours visant à soutenir un écosystème de nouvelles sain. Une initiative en faveur du journalisme local, qui prévoyait initialement un financement de 50 millions de dollars (montant porté depuis à 70 millions de dollars<sup>130</sup>) sur cinq ans pour appuyer le journalisme local professionnel, a également été lancée en 2019<sup>131</sup>. En outre, la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada a fait l'objet de modifications pour permettre aux organismes de presse de demander un crédit d'impôt sur la main-d'œuvre en fonction des dépenses engagées et pour permettre aux organismes de presse sans but lucratif qualifiés de délivrer des reçus fiscaux pour dons de bienfaisance<sup>132</sup>.</p> <p>Le jalon 6.5 concerne Patrimoine canadien et la Commission canadienne pour l'UNESCO, responsables de l'organisation de la Rencontre internationale sur la diversité des contenus à l'ère numérique en février 2019. Cette réunion a rassemblé plus de 70 représentants de gouvernements, de plateformes en ligne, d'organisations de la société civile et d'universités. Toutes les discussions ont été consignées dans un rapport<sup>133</sup>. Le ministère a ensuite publié, en juin 2021, des principes directeurs sur la diversité des contenus en ligne<sup>134</sup>.</p>
<p><b>7. Accès à l'information</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Pour plus de détails sur la mise en œuvre et les premiers résultats de cet engagement, voir la section 2.3.</p>
<p><b>8. Dialogue féministe et inclusif</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Pour plus de détails sur la mise en œuvre et les premiers résultats de cet engagement, voir la section 2.3.</p>
<p><b>9. Réconciliation et gouvernement ouvert</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Cet engagement découle de l'une des cinq recommandations clés formulées dans le <i>Rapport d'étape 2016-2017 – Canada</i><sup>135</sup>, et de l'engagement actuel du gouvernement envers la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada. Cet engagement et ses jalons ne comprenaient pas de défi ou de problème en particulier, ni de critères</p>

de référence permettant d'évaluer les progrès accomplis. En l'occurrence, cette démarche était appropriée, car l'engagement a été délibérément conçu « *pour permettre un important processus collaboratif de création et de mise en œuvre, encourageant aux détenteurs de droits et aux intervenants des Premières Nations, des Inuits et des Métis de définir leurs propres approches en matière de mobilisation sur les questions de gouvernement ouvert*<sup>136</sup>. »

Comme indiqué dans le *Rapport de conception 2018-2020 du Canada* du MÉI, les Premières Nations, les Inuits et les Métis ne se considèrent pas comme étant des membres de la société civile canadienne au sens où on l'entend généralement dans le contexte du PGO, ni comme étant des parties prenantes dans les activités du gouvernement fédéral liées au PGO<sup>137</sup>. En outre, en l'absence de tout engagement direct sur des questions comme la souveraineté des données des Autochtones; le rapatriement des données des Autochtones; l'exploration de l'intersectionnalité entre les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®) des Premières Nations, les principes inuits visant à garantir l'accès, la propriété et le contrôle des données et informations propres aux Inuits<sup>138</sup>, les principes de propriété, de contrôle, d'accès et d'intendance des Métis<sup>139</sup>, et le droit de la Couronne; ainsi que la navigation entre les différences culturelles spécifiques quant à la signification du terme « ouverture », il n'est toujours pas clairement établi en quoi les espaces de dialogue et d'exploration mise en place dans le cadre de l'engagement 9 diffèrent substantiellement des efforts précédents en matière de mobilisation entre le GC et les peuples autochtones concernant les questions d'échange de données et de gouvernance, ou en quoi ils contribuent directement à changer le statu quo. Par conséquent, cet engagement a été évalué comme n'ayant aucun potentiel d'ouverture du gouvernement<sup>140</sup>.

Selon les informations indiquées par *l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert*, les deux premiers jalons ont enregistré des progrès substantiels et le troisième jalon a enregistré des progrès limités<sup>141</sup>. Cela dit, il convient de noter que les progrès réalisés dans le cadre des trois jalons ont été entravés par l'effet disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur les communautés autochtones, ainsi que par la pénurie de main-d'œuvre et le manque d'expertise interne adéquate.

En ce qui concerne le jalon 9.1, les dialogues avec les peuples autochtones sur la gouvernance ouverte ont été reportés en raison de la pandémie. Toutefois, tous les membres de l'équipe du gouvernement ouvert au sein du SCT ont suivi une formation sur les principes PCAP®<sup>142</sup> et des mesures sont en place pour garantir que les nouveaux membres suivent également cette formation. Le SCT, le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) et l'École de la fonction publique du Canada ont discuté des possibilités d'offrir une formation sur les principes PCAP® dans l'ensemble du gouvernement. Le MÉI n'a trouvé aucune preuve indiquant qu'une formation sur les principes PCAP® à l'intention des fonctionnaires a été élaborée ou dispensée au cours de la période examinée<sup>143</sup>.

	<p>En ce qui concerne le jalon 9.2, Statistique Canada a dialogué avec quelque 140 communautés et organisations autochtones afin de cerner leurs besoins en matière de capacité de données. Selon ces discussions, Statistique Canada a conçu et mis à l'essai des modules de formation sur des sujets comme la statistique, la visualisation des données, l'utilisation des données pour la rédaction de soumissions, les sondages du début à la fin et Excel. Statistique Canada a également lancé le portail de données sur les Autochtones en juin 2019<sup>144</sup>. Les travaux préliminaires seraient en train de se poursuivre sur la mise en place d'un comité consultatif de la statistique autochtone<sup>145</sup>.</p> <p>Les efforts associés au jalon 9.3 sont principalement axés sur la mise en œuvre d'améliorations au système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités (SIDAIT) conformément aux recommandations issues de consultations et de la collaboration avec les groupes autochtones pour valider l'information contenue dans le système concernant leurs communautés<sup>146</sup>.</p>
<p><b>10. Collectivité du gouvernement ouvert</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p> <p>Cet engagement ouvert sur le monde est axé sur le soutien et la cohésion de la collectivité du gouvernement ouvert, ainsi que sur des initiatives de renforcement des capacités à l'échelle mondiale et nationale. Il s'appuie de manière évidente sur l'engagement 21 du troisième plan d'action du Canada.</p> <p>Malgré qu'il soit compatible avec la promesse formulée dans la déclaration de gouvernement ouvert de « <i>prêcher par l'exemple et [de] contribuer à la promotion d'un gouvernement ouvert dans d'autres pays en partageant les meilleures pratiques et le savoir-faire</i><sup>147</sup> », aucune information n'a été fournie sur le changement attendu lors de la mise en œuvre. En outre, comme l'indique le <i>Rapport d'étape 2016-2017 – Canada</i><sup>148</sup> du MÈI, l'absence de critères de référence et d'indicateurs rend difficile toute évaluation de la mesure dans laquelle l'achèvement des jalons nourrit les efforts en cours en matière de soutien et de renforcement des capacités de la collectivité du gouvernement ouvert. En outre, le processus du PGO est conçu de manière à soutenir les mesures ayant des retombées nationales qui favorisent l'ouverture du gouvernement à l'échelle nationale et locale.</p> <p>Selon les informations indiquées par <i>l'outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</i>, quatre jalons ont été achevés (10.2, 10.3, 10.4 et 10.5) et les trois autres jalons ont enregistré des progrès substantiels<sup>149</sup>.</p> <p>L'engagement lui-même est largement lié à la valeur du PGO relative à l'accès à l'information. Deux des sept jalons impliquent la publication des résultats de recherche sur les effets de l'égalité entre les sexes dans le gouvernement ouvert sur la prestation des services publics, ainsi que sur la collaboration dans le cadre de la cartographie transparente des systèmes de données ouvertes à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale pour mettre au point une base de données fédérée.</p>

	<p>En mars 2021, les progrès suivants ont été réalisés dans le cadre des jalons 10.4 (renforcement de la capacité mondiale pour un gouvernement ouvert plus féministe) et 10.5 (élargissement du projet-pilote fédéré de recherche de données ouvertes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dix-huit nouveaux engagements axés sur le genre ont été adoptés dans le cadre des plans d'action nationaux du <a href="#">Chili</a>, de la <a href="#">Colombie</a>, de la <a href="#">Côte d'Ivoire</a>, de l'<a href="#">Indonésie</a>, du <a href="#">Kenya</a>, du <a href="#">Liberia</a>, de l'<a href="#">Espagne</a> et de l'<a href="#">Ukraine</a>;</li> <li>• Cinq provinces (Alberta, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Ontario, Québec) ont été fédérées au sein de la base de données de l'<a href="#">outil de recherche des données ouvertes</a>.</li> </ul>
--	--

<sup>73</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>74</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/donnees-ouvertes>

<sup>75</sup> Voir : <https://rechercher.ouvert.canada.ca/fr/sd/>

<sup>76</sup> Voir : Histoires des utilisateurs de données ouvertes, <https://ouvert.canada.ca/fr/histoires>

<sup>77</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>78</sup> Le prototype le plus récent se trouve à l'adresse <https://github.com/open-data/tbsdq-module>.

<sup>79</sup> Voir : *Loi sur les langues officielles*, 1985 <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/> et *Loi canadienne sur l'accessibilité*, 2019 <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-0.6/>

<sup>80</sup> Une vidéo montrant l'utilisation de cet espace se trouve à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/nouvelles/comment-utilisez-vous-gccollab.html>

<sup>81</sup> Voir : Statistiques de GCcollab, <https://gccollab.ca/stats>

<sup>82</sup> Voir : Académie du numérique, <https://www.cspes-efpc.gc.ca/digital-academy/index-fra.aspx>

<sup>83</sup> Le nombre de participants indiqué ici est tiré de Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert. Depuis lors, les chiffres ont été révisés. Selon les informations actuellement affichées sur le site Web de l'EFPC, le cours d'accélérateur numérique aurait rassemblé quelque 1 600 participants. Au sein de l'Académie du numérique, l'EFPC a lancé un programme d'apprentissage par l'expérience qui a formé plus de 100 participants à l'utilisation des données dans la prise de décision. L'Académie du numérique de l'EFPC a organisé huit événements d'apprentissage en 2019-2021 sur les données et l'intelligence artificielle, ce qui a rassemblé plus de 12 000 participants. Elle a également lancé 13 cours asynchrones sur les données et l'intelligence artificielle, tous dirigés par un instructeur. Voir : <https://www.cspes-efpc.gc.ca>

<sup>84</sup> Voir : Forum annuel sur le gouvernement numérique ouvert : perturbation numérique – Déranger pour innover? <https://www.cspes-efpc.gc.ca/events/digital-forum-inno/index-fra.aspx>

<sup>85</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Gouvernement du Canada. Troisième Plan biennal dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2018). [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf)

<sup>89</sup> Voir : InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

<sup>90</sup> Voir : Projet pilote du Canada de la Norme sur les données relatives aux contrats ouverts (250 dossiers contractuels), <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/60f22648-c173-446f-aa8a-4929d75d63e3>

<sup>91</sup> Voir : Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts – Rapport sur la consultation des intervenants, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/2deffc2b-c1cb-4bfa-a13d-48da50e29938>

<sup>92</sup> Voir : Normes communes en matière de données sur la passation de marchés au Canada, <http://donnees-data.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ba2/oc-co/ndcc-ccds-fra.html>

- <sup>93</sup> Gouvernement du Canada. Troisième Plan biennal dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2018). [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf)
- <sup>94</sup> Voir : Benay, Alex (10 mai 2018). Notre transition continue vers le gouvernement numérique, <https://blogue-sct.canada.ca/fr/notre-transition-continue-vers-le-gouvernement-numerique>; D'Andrea, Teresa (10 septembre 2018). Amélioration des services du gouvernement à l'ère numérique, <https://blogue-sct.canada.ca/fr/amelioration-des-services-du-gouvernement-lere-numerique>; et Benay, Alex (7 novembre 2018). Mise à jour sur l'élaboration d'une nouvelle Politique sur le numérique <https://blogue-sct.canada.ca/fr/mise-jour-sur-lelaboration-dune-nouvelle-politique-sur-le-numerique>. Voir également : Secrétariat du Conseil du Trésor (7 novembre 2018) Politique sur le numérique – Compte rendu sur ce que nous avons entendu – Phase 2 (Exigences stratégiques générales) – Octobre 2018, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/sujets/gestion-information-technologie-projets/technologie-information/compte-rendu-avons-entendu-phase-2-exigences-strategiques-generales-octobre-2018.html>
- <sup>95</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>
- <sup>96</sup> Voir : *Politique sur le numérique : Étape des idées – Compte rendu sur ce que nous avons entendu*, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/technologie-information/politique-numerique-etape-idees-compte-rendu-nous-avons-entendu.html>; et *Politique sur le numérique – Compte rendu sur ce que nous avons entendu – Phase 2 (Exigences stratégiques générales) – Octobre 2018*, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/sujets/gestion-information-technologie-projets/technologie-information/compte-rendu-avons-entendu-phase-2-exigences-strategiques-generales-octobre-2018.html>
- <sup>97</sup> Voir : Groupe de travail sur la sensibilisation du public du Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle, <https://ised-isde.canada.ca/site/conseil-consultatif-intelligence-artificielle/fr/groupe-travail-sensibilisation-public>
- <sup>98</sup> Voir : Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle, <https://ised-isde.canada.ca/site/conseil-consultatif-intelligence-artificielle/fr>
- <sup>99</sup> Voir : Dialogue ouvert : L'intelligence artificielle (IA) au Canada, <https://events.cifar.ca/website/21689/fca/home/>
- <sup>100</sup> Voir : Analytique de Canada.ca, <https://www.canada.ca/fr/analytique.html>
- <sup>101</sup> Voir : Journée Ouvert en premier, <https://canada-ca.github.io/ofd-joep/fr/journee-ouvert-en-premier-agenda.html>
- <sup>102</sup> Voir : <https://github.com/bac-lac/lac-harmonized-viewer>
- <sup>103</sup> Voir : <https://github.com/canada-ca>
- <sup>104</sup> Voir : [https://github.com/canada-ca/Open\\_First\\_Whitepaper](https://github.com/canada-ca/Open_First_Whitepaper)
- <sup>105</sup> Voir : Directive sur la prise de décisions automatisée, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32592>
- <sup>106</sup> Voir : Journée de l'intelligence artificielle (IA), <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/journee-intelligence-artificielle-ia.html>
- <sup>107</sup> Voir : Conférence multipartite du G7 sur l'intelligence artificielle, <https://ised-isde.canada.ca/site/conference-multipartite-g7-intelligence-artificielle/fr>
- <sup>108</sup> Voir : Évaluation de l'incidence algorithmique, <https://open.canada.ca/aia-eia-js/?lang=fr>
- <sup>109</sup> Voir : <https://github.com/CSPS-EFPC-DAAN/Data-AI-ML>
- <sup>110</sup> Gouvernement du Canada. Troisième Plan biennal dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2018). [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf)
- <sup>111</sup> Voici les trois entités ciblées, connues sous le nom des trois Conseils : 1. Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) < [https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/index-fra.aspx](https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/index-fra.aspx) >; 2. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) < [https://www.nserc-crsng.gc.ca/index\\_fra.asp](https://www.nserc-crsng.gc.ca/index_fra.asp) >; 3. Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) < <https://cihr-irsc.gc.ca/f/193.html> >. En 2015, les trois Conseils ont mis en œuvre la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications, qui exige que les publications issues des recherches qu'ils ont financées soient mises à disposition gratuitement dans un délai de 12 mois.
- <sup>112</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>
- <sup>113</sup> Le prototype de portail a été mis en ligne de 2018 à décembre 2019 et était accessible à l'adresse : <https://cfsr-dsfc.1science.com/home>. Le site n'existe plus aujourd'hui.
- <sup>114</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>
- <sup>115</sup> Voir : Feuille de route pour la science ouverte, <https://science.gc.ca/site/science/fr/bureau-conseillere-scientifique-chef/science-ouverte/feuille-route-pour-science-ouverte>

- <sup>116</sup> Voir : Plans d'action ministériels pour la science ouverte, <https://science.gc.ca/site/science/fr/science-ouverte-rendre-science-accessible-tous-canadiens/plans-daction-miniseriels-pour-science-ouverte>
- <sup>117</sup> Voir : <https://www.ippapublicpolicy.org/> (en anglais seulement).
- <sup>118</sup> Voir : *Conclusions tirées des séances de mobilisation Environnement et Changement Climatique Canada en matière de science ouverte : besoins des utilisateurs*. [https://cat.fsl-bsf.scitech.gc.ca/search~S1\\*frc/t?Conclusions+tir{u00E9}es+des+s{u00E9}ances+de+mobilisation+Environnement+et+Changement+Climatique+Canada+en+mati{u00E8}re+de+science+ouverte+%3A+besoins+des+utilisateurs](https://cat.fsl-bsf.scitech.gc.ca/search~S1*frc/t?Conclusions+tir{u00E9}es+des+s{u00E9}ances+de+mobilisation+Environnement+et+Changement+Climatique+Canada+en+mati{u00E8}re+de+science+ouverte+%3A+besoins+des+utilisateurs)
- <sup>119</sup> Groupe de travail sur les indicateurs des données de science ouverte des MOVS (31 juillet 2019). Liste des indicateurs potentiels des avantages de la science ouverte pour les Canadiennes et les Canadiens, <https://zenodo.org/record/3372666?fbclid=IwAR3Qqozn9OE9P5iob8ZYjxJWE0fu6SDD8cIuVDIIWfc5wxGcfqYH7XHEe6Y#.ZBydGXbMKUI>
- <sup>120</sup> Voir : Liste des indicateurs potentiels des avantages de la science ouverte pour les Canadiennes et les Canadiens (31 juillet 2019). Groupe de travail sur les indicateurs des données de science ouverte des MOVS. [https://zenodo.org/record/3372666?fbclid=IwAR23qZ7NQP0mX0eecXFUJW4ewERBqcQ\\_zqj82c34jzgSnliG1gb1CG2GD8#.ZBygJnbMKUI](https://zenodo.org/record/3372666?fbclid=IwAR23qZ7NQP0mX0eecXFUJW4ewERBqcQ_zqj82c34jzgSnliG1gb1CG2GD8#.ZBygJnbMKUI)
- <sup>121</sup> Voir : <https://zenodo.org/record/5730491#.ZByfLXbMKUI>
- <sup>122</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>
- <sup>123</sup> Voir : *Loi sur la modernisation des élections*, 2018, [https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2018\\_31/TexteComplet.html](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2018_31/TexteComplet.html)
- <sup>124</sup> Voir : Le gouvernement du Canada annonce la création d'une commission indépendante aux débats des chefs, <https://www.canada.ca/fr/institutions-democratiques/nouvelles/2018/10/le-gouvernement-du-canada-annonce-la-creation-dune-commission-independante-aux-debats-des-chefs.html>
- <sup>125</sup> Voir : Mécanisme de réponse rapide du G7, <https://www.canada.ca/fr/institutions-democratiques/nouvelles/2019/01/mecanisme-dintervention-rapide-du-g7.html>. Voir également : Mécanisme de réponse rapide du Canada : Affaires mondiales Canada, <https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/rapid-response-mechanism-mecanisme-reponse-rapide/index.aspx?lang=fra>
- <sup>126</sup> <https://twitter.com/RightsGAC/status/1059543678987862016>
- <sup>127</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>
- <sup>128</sup> Patrimoine canadien (2 juillet 2019). Aider les citoyens à renforcer leur pensée critique et leur résilience face aux dangers de la désinformation en ligne, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2019/07/aider-les-citoyens-a-renforcer-leur-pensee-critique-et-leur-resilience-face-aux-dangers-de-la-desinformation-en-ligne.html>
- <sup>129</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>
- <sup>130</sup> Patrimoine canadien (20 octobre 2022). Soutien supplémentaire pour appuyer le journalisme local et diversifié, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2022/10/soutien-supplementaire-pour-appuyer-le-journalisme-local-et-diversifie.html>
- <sup>131</sup> Patrimoine canadien (22 mai 2019). Le gouvernement du Canada appuie le journalisme canadien pour assurer la vitalité de la démocratie, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2019/05/le-gouvernement-du-canada-appuie-le-journalisme-canadien-pour-assurer-la-vitalite-de-la-democratie.html>
- <sup>132</sup> Voir, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget*, 2019, n° 1, <https://www.parl.ca/LegisInfo/fr/projet-de-loi/42-1/c-97>
- <sup>133</sup> Voir : Stratégie de mobilisation internationale sur la diversité des contenus en ligne, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/diversite-contenus-ere-numerique/strategie-mobilisation-internationale.html>. Voir également : Rapport – Rencontre internationale sur la diversité des contenus à l'ère numérique (7 et 8 février 2019), <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/diversite-contenus-ere-numerique/strategie-mobilisation-internationale/rapport.html>
- <sup>134</sup> Voir : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/diversite-contenus-ere-numerique/principes-directeurs.html>
- <sup>135</sup> Voir : [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/04/Canada\\_MidTerm-Report\\_2016-2018\\_FR.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/04/Canada_MidTerm-Report_2016-2018_FR.pdf)
- <sup>136</sup> Voir : Plan d'action national pour un gouvernement ouvert de 2018-2020 du Canada. <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-national-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-de-2018-2020#toc3-4>

---

<sup>137</sup> Il existe une cinquantaine de nations et de langues autochtones distinctes, qui sont réparties dans 630 communautés des Premières Nations au Canada, dont les territoires s'étendent au-delà des frontières provinciales et territoriales. Le Canada compte environ 65 000 Inuits, et bon nombre d'entre eux vivent dans 53 communautés réparties dans les régions septentrionales du Canada (Inuvialuit [T.N.-O. et Yukon], Nunavik [Nord du Québec], Nunatsiavut [Labrador] et Nunavut). Quelque 500 000 Canadiens s'identifient comme Métis et résident dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada. Voir : Gouvernement du Canada (2017). Peuples et communautés autochtones. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>

<sup>138</sup> Voir : Inuit Tapiriit Kanatami (2018). Stratégie nationale inuite sur la recherche. [https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2018/04/ITK\\_NISR-Report\\_French\\_low\\_res.pdf](https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2018/04/ITK_NISR-Report_French_low_res.pdf).

<sup>139</sup> Voir : Université du Manitoba. (2016). University of Manitoba Framework for Research Engagement with First Nation, Métis, and Inuit Peoples (en anglais seulement). [https://umanitoba.ca/faculties/health\\_sciences/medicine/media/UofM\\_Framework\\_Report\\_web.pdf](https://umanitoba.ca/faculties/health_sciences/medicine/media/UofM_Framework_Report_web.pdf)

<sup>140</sup> Voir : Plan d'action national pour un gouvernement ouvert de 2018-2020 du Canada. <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-national-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-de-2018-2020#toc3-4>

<sup>141</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>142</sup> Voir : Les principes de PCAP® des Premières Nations, <https://fniqc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>

<sup>143</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>144</sup> Voir : Statistiques sur les peuples autochtones, [https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/peuples\\_autochtones](https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/peuples_autochtones)

<sup>145</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

<sup>146</sup> Voir : Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités (SIDAIT), <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100014686/1609421785838>

<sup>147</sup> Déclaration du gouvernement ouvert, <https://www.opengovpartnership.org/open-government-declaration>

<sup>148</sup> Comme l'indique le rapport, « il reste à savoir si le travail axé sur l'extérieur devrait être inclus dans le plan d'action du Canada, étant donné que l'impact sur l'ouverture du gouvernement au Canada sera négligeable. Il s'agit d'une approche appropriée de la planification de l'aide étrangère du Canada, qui devrait viser des objectifs externes plutôt que de prioriser les projets qui bénéficient aux Canadiens. Cependant, il n'est pas certain que ce soit la bonne approche pour un engagement de plan d'action pour un gouvernement ouvert (p. 86-87). Voir : [https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/04/Canada\\_MidTerm-Report\\_2016-2018\\_FR.pdf](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2018/04/Canada_MidTerm-Report_2016-2018_FR.pdf)

<sup>149</sup> Voir : Plan d'action national sur le gouvernement ouvert 2018-2020 données de rapport – Outil de suivi trimestriel du plan d'action national pour un gouvernement ouvert, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/d2d72709-e4bf-412d-a1bd-8c726d19393e/resource/0da69302-fbf9-4026-9e71-656744046acc>

### III. Processus multipartite

#### 3.1 Processus multipartite tout au long de la mise en œuvre du plan d'action

En 2017, le PGO a adopté les normes de participation et de co-création du PGO conçues pour favoriser la participation et la co-création par la société civile à toutes les étapes du cycle du PGO. Tous les pays participant au PGO sont tenus de respecter ces normes. Les normes visent à relever l'ambition et la qualité de la participation pendant la mise au point, la mise en œuvre et l'examen des plans d'action du PGO.

Les statuts de gouvernance du PGO établissent également des exigences de participation et de co-création qu'un pays ou une entité doit respecter dans la mise au point et la mise en œuvre de son plan d'action afin d'agir conformément au processus du PGO. Le Canada **n'a pas agi** à l'encontre du processus du PGO<sup>150</sup>.

L'Annexe I contient un aperçu du rendement du Canada en matière d'application des normes de participation et de co-création tout au long de la mise en œuvre du plan d'action.

#### Tableau 3.2 : Niveau d'influence du public

Le MÉI a adapté le « Spectre de participation » de l'Association internationale pour la participation publique (IAP2) afin qu'il puisse être appliqué au PGO<sup>151</sup>. Dans l'esprit du PGO, la plupart des pays devraient aspirer à une « collaboration ».

Degré d'influence citoyenne		Pendant la mise au point du plan d'action	Pendant la mise en œuvre du plan d'action
Habiller	Le gouvernement a confié un pouvoir décisionnel à ses citoyens.		
Collaborer	Un dialogue continu a eu lieu ET les citoyens ont contribué à l'établissement des priorités.		
Impliquer	Le gouvernement a rendu compte de la manière dont les contributions citoyennes ont été intégrées.	✓	✓
Consulter	Les citoyens ont pu apporter une contribution.		
Informé	Le gouvernement a fourni aux citoyens des informations sur le plan d'action.		
Aucune consultation	Aucune consultation		

Comme l'ont noté les représentants du gouvernement et du FMP lorsqu'on les a interrogés, il y a relativement peu de mobilisation en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Il s'agirait d'une simple question pratique reflétant avant tout la brièveté des cycles de deux ans du programme du PGO. Tant les représentants du gouvernement que les deux membres du FMP ont affirmé sans équivoque que le manque de mobilisation en la matière

n'a rien à voir avec l'exclusion. Ils ont également noté qu'en moyenne, lors des réunions du FMP, on consacrait cinq à dix minutes aux mises à jour concernant la mise en œuvre du plan d'action national. En d'autres mots, « une fois le plan conçu, nous avons changé le rythme et nous avons commencé à nous concentrer sur le suivant. »

Tout au long de la période de mise en œuvre, le FMP s'est réuni régulièrement et, bien qu'il ait eu l'occasion de le faire, n'a pas cherché activement à commenter la mise en œuvre des engagements. Il s'agit ici d'incertitudes persistantes quant au mandat du FMP et à son cadre de référence. Plus précisément, il n'existe pas de processus permettant au FMP de surveiller la mise en œuvre et le FMP a considéré de nombreux engagements du quatrième plan d'action comme ayant été, en fin de compte, élaborés par le gouvernement.

Les représentants du FMP interrogés ont également souligné que le forum ne serait pas en mesure de surveiller efficacement la mise en œuvre en raison de l'absence de critères de référence et de mesures adéquates. Certains membres du FMP craignent toujours que le forum soit perçu comme étant un simple mécanisme de légitimation des actions du gouvernement.

En conséquence, les canaux de communication entre le gouvernement et le FMP sont restés ouverts tout au long du processus de mise en œuvre. Toutefois, la communication entre les acteurs était principalement axée sur le cinquième plan d'action plutôt que sur le déroulement du quatrième plan d'action.

Compte tenu des brèves occasions de fournir des mises à jour et de discuter du quatrième plan d'action lors des réunions du FMP, ainsi que des points de vue exprimés par les représentants du gouvernement et du FMP, le MÉI conclut que le niveau d'influence du public pendant la mise en œuvre du plan d'action relève de la « implication ».

---

<sup>150</sup> Agissement contraire au processus – Le pays n'a pas respecté (1) l'élément « participation » pendant la mise au point ou n'a pas « informé » pendant la mise en œuvre du plan d'action national, ou 2) le gouvernement a omis de recueillir, de publier et de tenir un référentiel sur le site Web ou sur la page Web du PGO conformément à la directive du MÉI.

<sup>151</sup> « IAP2's Public Participation Spectrum » (en anglais seulement), IAP2, 2014.

[https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum\\_8.5x11\\_Print.pdf](https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum_8.5x11_Print.pdf)

### 3.2 Aperçu du rendement du Canada tout au long de la mise en œuvre du plan d'action

Légende :

Vert = Respecte la norme

Jaune = En cours (des mesures ont été prises pour respecter cette norme, mais la norme n'est pas respectée)

Rouge = Aucune preuve d'action

<b>Forum multipartite</b>	Pendant la co-création	Pendant la mise en œuvre
<b>1a. Forum créé :</b> Le forum multipartite (FMP) du Canada a été officiellement créé début janvier 2018 et le cadre de référence est accessible en ligne <sup>152</sup> .	Vert	Vert
<b>1b. Régularité :</b> Le FMP doit se réunir au moins tous les deux mois en personne, à Ottawa, ou par téléconférence <sup>153</sup> . Le FMP s'est réuni six fois en 2018 et à quinze fois en 2019 et en 2020 <sup>154</sup> . À partir de mars 2018, le président représentant la société civile et le président représentant le gouvernement ont entretenu des contacts informels de manière régulière.	Jaune	Vert
<b>1c. Élaboration d'un mandat de collaboration :</b> La mise en œuvre du quatrième plan d'action national n'a pas donné lieu à l'élaboration d'un mandat de collaboration.	Vert	S.O.
<b>1d. Mandat public :</b> Le cadre de référence, la liste des membres et les procès-verbaux des réunions du FMP du Canada sont accessibles en ligne. Le cadre de référence ne contient pas d'information sur la prise de décision <sup>155</sup> .	Jaune	Jaune
<b>2a. Multipartite :</b> Le FMP du Canada comprend des membres de la société civile, du secteur universitaire et du gouvernement fédéral <sup>156</sup> .	Vert	Vert
<b>2b. Parité :</b> Le FMP du Canada comprend huit membres de la société civile et quatre représentants du gouvernement. Le cadre de référence ne contient pas d'information sur la prise de décision <sup>157</sup> .	Jaune	Jaune
<b>2c. Sélection transparente :</b> Les critères de sélection et le processus de nomination sont décrits dans le cadre de référence du FMP. Selon le cadre de référence, toutes les nominations sont publiées sur le site Web du FMP <sup>158</sup> .	Vert	Vert
<b>2d. Représentation par de hauts fonctionnaires :</b> Les membres les plus haut placés du FMP sont des directeurs exécutifs et des directeurs généraux des e la MSF sont les directeurs exécutifs et les directeurs généraux des divisions ministérielles <sup>159</sup> .	Jaune	Jaune

<b>3a. Ouverture</b> : Le MÉI n'a pas obtenu de preuves indiquant que le FMP a cherché à obtenir des contributions ou des représentations externes en ce qui concerne la mise en œuvre.	Jaune	Rouge
3b. Participation à distance : Il est possible de participer aux réunions du FMP par téléconférence.	Vert	Vert
3c. Procès-verbal : Les procès-verbaux des réunions du FMP sont accessibles en ligne, mais le MÉI n'a obtenu aucune donnée prouvant que les activités et les résultats sont partagés avec les parties prenantes.	Jaune	Jaune

Légende :

Vert = Respecte la norme

Jaune = En cours (des mesures ont été prises pour respecter cette norme, mais la norme n'est pas respectée)

Rouge = Aucune preuve d'action

<b>Mise en œuvre du plan d'action</b>	
4a. Transparence du processus : Le gouvernement ne dispose pas d'un site Web à guichet unique consacré exclusivement aux travaux du Canada dans le cadre du PGO. Le domaine < <a href="http://Canada.ca">Canada.ca</a> > compte plusieurs pages abordant les activités dans le cadre du PGO, y compris une page propre au gouvernement ouvert < <a href="https://open.canada.ca/fr">https://open.canada.ca/fr</a> > où il est possible d'obtenir des renseignements sur le PGO. Toutefois, les mises à jour trimestrielles quant à l'avancement de la mise en œuvre sont fournies par l'intermédiaire de l' <a href="#">outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</a> .	Vert
4b. Canaux de communication : Les membres du public peuvent commenter les mises à jour relatives au gouvernement ouvert sur la myriade de pages Web traitant des aspects liés ou non au PGO des activités d'ouverture du gouvernement du Canada. L' <a href="#">outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</a> offre également cette fonctionnalité.	Vert
4c. Sensibilisation : En mars et en août 2019, deux réunions en personne ont été organisées entre les membres du FMP et les responsables d'engagements pour aborder l'avancement de la mise en œuvre. Le MÉI n'a pas été en mesure de prouver que le gouvernement du Canada avait organisé au moins deux réunions avec les représentants de la société civile sur l'avancement de la mise en œuvre.	Jaune
4d. Coopération avec le MÉI : Les ministères ayant des engagements dans le cadre du plan d'action national de 2018-2020 ont reçu le rapport de conception du MÉI par courriel le 14 novembre 2019 et ont eu l'occasion de faire part de leurs commentaires. On n'a retrouvé aucune trace de correspondance officielle pour les autres parties prenantes.	Jaune

<p>4.e Mobilisation du FMP : Les réunions du FMP comprenaient de brèves mises à jour sur l'avancement de la mise en œuvre. Toutefois, il y a eu peu de discussions sur la surveillance ou les modifications en raison de la priorité accordée à la planification du cinquième plan d'action et d'un manque de critères de référence clairs en matière de surveillance.</p>	<p>Jaune</p>
<p>4.f Mobilisation du FMP dans le cadre du rapport d'auto-évaluation : Au moment de rédiger le présent rapport, le gouvernement n'avait pas encore terminé la rédaction de son rapport d'auto-évaluation. Il a toutefois indiqué qu'il le soumettrait au FMP aux fins de rétroaction sur son contenu.</p>	<p>Jaune</p>
<p><b>4.g. Référentiel</b> : L'<a href="#">outil de suivi pour le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert</a> est : (1) accessible en ligne, sans obstacle; (2) lié à des données probantes à divers degrés; (3) régulièrement mis à jour.</p>	<p>Vert</p>

<sup>152</sup> Cadre de référence du FMP (en anglais seulement),

<https://docs.google.com/document/d/1NHSHqGDQBEuY76d5VA3lcz-AtaMegyUa6C7XE9DKQv0/edit>

<sup>153</sup> Cadre de référence du FMI (en anglais seulement),

<https://docs.google.com/document/d/1NHSHqGDQBEuY76d5VA3lcz-AtaMegyUa6C7XE9DKQv0/edit>

<sup>154</sup> Les archives des ordres du jour et des procès-verbaux se trouvent dans des dossiers Google Docs :

<https://drive.google.com/drive/folders/1oK-uXOs0ih1fTNbB8LbvQnUXxY3nwYqB>

<sup>155</sup> Voir : Forum multipartite du gouvernement ouvert, dossier partagé contenant les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions, <https://drive.google.com/drive/folders/1oK-uXOs0ih1fTNbB8LbvQnUXxY3nwYqB>

<sup>156</sup> Voir : Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert, <https://ouvert.canada.ca/fr/forum-multi-intervenants-gouvernement-ouvert>

<sup>157</sup> Voir : Forum multipartite du gouvernement ouvert, dossier partagé contenant les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions, <https://drive.google.com/drive/folders/1oK-uXOs0ih1fTNbB8LbvQnUXxY3nwYqB>

<sup>158</sup> Voir : Forum multipartite du gouvernement ouvert, dossier partagé contenant les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions, <https://drive.google.com/drive/folders/1oK-uXOs0ih1fTNbB8LbvQnUXxY3nwYqB>

<sup>159</sup> Voir : Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert, <https://ouvert.canada.ca/fr/forum-multi-intervenants-gouvernement-ouvert>

## IV. Méthodologie et sources

Les rapports du MÉI sont rédigés par des chercheurs du pays membre. Tous ces rapports font l'objet d'un contrôle rigoureux de la part du personnel du MÉI pour garantir qu'ils répondent aux exigences les plus élevées en matière de recherche et de diligence raisonnable.

Le panel d'experts internationaux (PEI) supervise le contrôle de la qualité de chaque rapport. Le PEI est composé d'experts en matière de transparence, de participation, de responsabilité et de méthodes de recherche en sciences sociales.

Au cours de la période de production du rapport, le panel d'experts internationaux était composé des personnes suivantes :

- César Cruz-Rubio
- Mary Francoli
- Brendan Halloran
- Jeff Lovitt
- Juanita Olaya

Ce processus d'examen, y compris la procédure d'incorporation des commentaires reçus, est décrit plus en détail dans la Section III du Manuel des procédures<sup>160</sup> et dans le Rapport de conception 2018-2020 du Canada.

### À propos du MÉI

**Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO)** vise à obtenir des engagements concrets de la part des gouvernements à faire la promotion de la transparence, à donner aux citoyens des moyens d'agir, à combattre la corruption, et à mettre des nouvelles technologies à profit pour renforcer la gouvernance. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (le MÉI) évalue la mise au point et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes et pour améliorer la responsabilité.



**Daniel J. Paré** est professeur agrégé en communication et études des médias au Département de communication de l'Université d'Ottawa, à Ottawa, au Canada. Il enseigne également à l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique (ISSP) et à l'École des sciences de l'information (ÉSIS) de l'Université d'Ottawa. Ses recherches portent sur les défis de gouvernance découlant des innovations dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. Ses recherches actuelles sont axées sur les défis politiques liés à la liberté d'expression découlant de la « plateformisation » et de la « datafication », ainsi que de la transformation des frontières du lieu de travail.

<sup>160</sup> Manuel des procédures du MÉI, V.3 : <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

## Annexe I. Indicateurs du MÉI

Les indicateurs et la méthode utilisés dans la recherche du MÉI se trouvent dans le manuel de procédures du MÉI.<sup>161</sup> Un résumé des indicateurs clés évalués par le MÉI est présenté ci-dessous :

- **Vérifiabilité :**
  - Pas assez précis pour être vérifié : Tel qu'énoncé dans l'engagement, les objectifs mentionnés et les mesures proposées manquent-ils de clarté et de précision pour que leur réalisation puisse être vérifiée objectivement dans le cadre d'un processus d'évaluation ultérieur?
  - Assez précis pour être vérifié : Tel qu'énoncé dans l'engagement, les objectifs énoncés et les mesures proposées sont-ils suffisamment clairs et détaillés pour que leur réalisation puisse être vérifiée objectivement dans le cadre d'un processus d'évaluation ultérieur?
- **Pertinence :** Cette variable évalue la pertinence de l'engagement par rapport aux valeurs du PGO. D'après une lecture attentive du texte de l'engagement tel qu'il est présenté dans le plan d'action, les questions directrices pour déterminer la pertinence sont les suivantes :
  - Accès à l'information : Le gouvernement communiquera-t-il plus de renseignements ou améliorera-t-il la qualité de l'information communiquée au public?
  - Participation civique : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il les possibilités ou les capacités du public à éclairer ou influencer les décisions ou les politiques?
  - Responsabilité envers le public : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il des occasions publiques de rendre les dirigeants responsables de leurs actions?
- **Impact potentiel :** Cette variable évalue l'*impact potentiel* de l'engagement, s'il est exécuté en l'état. Le chercheur du MÉI se sert du texte du plan d'action pour :
  - Déterminer quel est le problème social, économique ou écologique;
  - Établir le statu quo dès le début du plan d'action; et
  - Évaluer dans quelle mesure l'engagement, s'il était mis en œuvre, aurait une incidence sur le rendement s'attaquerait au problème.
- **Complétion :** Cette variable évalue la mise en œuvre et les progrès de l'engagement. Elle est évaluée à la fin du cycle du plan d'action, dans le *Rapport de mise en œuvre du MÉI*.
- **A-t-il permis d'ouvrir le gouvernement? :** Cette variable tente d'aller au-delà de la mesure des résultats et des livrables pour examiner la façon dont les pratiques gouvernementales, dans les domaines pertinents aux valeurs du PGO, ont changé à la suite de la mise en œuvre de l'engagement. Elle est évaluée à la fin du cycle du plan d'action, dans le *Rapport de mise en œuvre du MÉI*.

### Des engagements axés sur les résultats?

Un engagement potentiellement étoilé a plus de chances d'être ambitieux et d'être mis en œuvre. Un bon engagement est celui qui décrit clairement le :

1. **Problème :** Quel est le problème économique, social, politique ou environnemental? Plutôt que de décrire une question ou un outil administratif (p. ex., « une mauvaise affectation des fonds d'aide sociale » est plus utile que « l'absence de site Web »).
2. **Statu quo :** Quel est le statu quo de la question de politique au début d'un plan d'action (p. ex., « 26 % des plaintes pour corruption judiciaire ne sont pas traitées actuellement »)?

3. **Changement** : Plutôt que d'énoncer des résultats intermédiaires, quel est le changement de comportement ciblé attendu de la mise en œuvre de l'engagement (p. ex., « doubler les taux de réponse aux demandes d'information » est un objectif plus important que « publier un protocole pour y répondre »)?

---

<sup>161</sup> *Manuel des procédures du MÉI*, PGO, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>